



FORMATION CONTINUE

Personnel OGEC

Organisme de gestion
de l'enseignement catholique



Domaine de l'Asnée
11, rue de Laxou
54600 Villers-lès-Nancy

T. 03 54 95 63 03

administration@isfec-grandest.fr

Catalogue téléchargeable
et actualité sur
www.isfec-grandest.fr

Présentation

L'ISFEC Grand Est a le plaisir de vous présenter le catalogue de ses formations pour l'année 2023. Cette offre à destination des personnels des établissements scolaires est actualisée chaque année afin d'apporter la réponse la plus appropriée aux besoins identifiés sur le terrain. Vous retrouverez dans ce catalogue le détail des différentes formations et le calendrier 2023. L'offre sera complétée par des actions de formation proposées tout au long de l'année sur l'ensemble du Grand Est selon les besoins identifiés.

NOS MODALITÉS DE FORMATION

EN INTER

Nos formations **en INTER** proposées dans ce catalogue réunissent des salariés de plusieurs établissements autour d'une même thématique avec l'objectif commun de consolider et développer des compétences professionnelles.

EN INTRA

Nos formations peuvent également être proposées **en INTRA** et réunir un groupe de stagiaires provenant d'un **seul établissement** ou d'un **réseau d'établissements**. L'équipe de l'ISFEC Grand Est, en collaboration avec les partenaires professionnels, institutionnels et financeurs identifiés par l'Enseignement Catholique, est à votre écoute pour répondre au mieux à l'élaboration d'une formation adaptée à vos besoins de formation au sein de votre établissement. Si vous avez besoin d'un accompagnement pour la construction de votre plan de développement de compétences, n'hésitez pas à contacter Lorraine VIARD (administration@isfec-grandest.fr).



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Sommaire

Modalités d'inscription 4

Accompagner les jeunes au sein des établissements 5

- Nouveaux comportements scolaires 6
- DISTANCIEL - Nouveaux comportements scolaires 7
- Accueil du public en situation de handicap.....8
- Le temps méridien : comment le rendre apaisé ? 9
- DISTANCIEL - Le temps méridien : comment le rendre apaisé ? 10
- Agir en éducateur 11
- Internat - Agir en éducateur 12
- DISTANCIEL - Conter et exploiter les histoires dans l'animation auprès des élèves 13
- Intégration et accompagnement du handicap en milieu scolaire 14
- Professionnaliser la pratique des ASEM 15
- Prévenir et agir contre le décrochage scolaire 16
- DISTANCIEL - Prévenir et agir contre le décrochage scolaire 17
- Comment poser une autorité ferme et bienveillante ? 18
- Faire face à l'agressivité..... 19
- Développer sa capacité à réguler les conflits et les processus émotionnels reliés (appui outil théâtre forum) 20
- Agir en éducateur auprès des enfants 21

Développement personnel 22

- Expérimenter le bien être par la voix 23
- Initiation à la sophrologie 24
- Gestion du stress 25
- La sophrologie pour retrouver un mieux-être et aller vers une réussite scolaire 26
- Le conflit : le cerner pour mieux s'adapter 27
- Pratiquer la communication non violente dans son milieu professionnel..... 28
- Les freins et les leviers à la communication : les identifier pour fluidifier le dialogue 29
- DISTANCIEL - Mieux communiquer avec la communication non violente : avec les élèves, les collègues, les familles 30

Hygiène et environnement 31

- Personnel d'entretien : Professionnaliser votre pratique 32
- Hygiène alimentaire HACCP 33
- Formation au plan de maîtrise sanitaire (PMS) ou HACCP niveau 2 34
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (pour les personnels de restauration et les équipes de direction) 35
- Agir en milieu scolaire contre le gaspillage alimentaire en respectant le cadre réglementaire..... 36

Sécurité 37

- Gestes et Posture (éco gestes et ergonomie pour l'entretien des locaux) 38
- Habilitation électrique du personnel non

électricien – BS BE Manoeuvre 39

- Habilitation électrique - Recyclage BS BE Manoeuvres 40
- MAC SST (Maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail) 41
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) 42
- Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)..... 43
- Travaux en hauteur, port de harnais, utilisation ligne de vie 44

Direction, management, administration, comptabilité ... 45

- DISTANCIEL - CSE / CSSCT pour les entreprises de moins de 50 salariés - Formation réglementaire. 46
- DISTANCIEL - CSE / CSSCT pour les entreprises de 50 à 299 salariés - Formation réglementaire. 48
- DISTANCIEL - Le (la) secrétaire du CSE 50
- DISTANCIEL - Le (la) trésorière du CSE 51
- DISTANCIEL - Référent CSE - Prévention contre le harcèlement sexuel et le sexisme 52
- DISTANCIEL - RGPD et Cybersécurité 53
- DISTANCIEL - RGPD - Sensibilisation 54
- Prévention de l'agression et de la violence dans l'accueil physique et téléphonique 55
- Bâtir son projet d'établissement 57
- Aide à la rédaction du DUER 58
- Mener un entretien professionnel ... 59

- Mener efficacement les entretiens professionnels 60
- DISTANCIEL : Agir face aux RPS (Risques PsychoSociaux) 61
- DISTANCIEL : Se préparer à la retraite 62
- La gestion du temps et des priorités 63
- Dynamiser sa pensée - Découvrir les cartes mentales 64

Bureautique 65

- Atelier informatique - Niveau intermédiaire, perfectionnement ... 66
- Atelier informatique – Initiation 67
- DISTANCIEL - Utilisation optimale du PACK OFFICE : Word, Excel, PowerPoint, Outlook & OneNote 68
- DISTANCIEL - WORD : 7 heures chrono pour gagner du temps..... 69

Bulletin d'inscription 70

Conditions générales de vente 71



Modalités d'inscription

1. Inscription auprès de l'ISFEC Grand Est en remplissant le **bulletin d'inscription** à renvoyer par courrier ou par email :

Mail

administration@isfec-grandest.fr

Courrier

ISFEC Grand Est
Domaine de l'Asnée
11 rue de Laxou
54 600 VILLERS LES NANCY

2. Chaque action de formation est ouverte quand l'effectif minimum est atteint. L'ouverture d'une formation pour laquelle vous avez procédé à une ou des inscriptions vous sera confirmée et nous vous transmettrons une convention de formation accompagnée d'un devis et du programme afin de procéder à une demande de prise en charge financière auprès d'AKTO.

En cas de prise en charge partielle ou de refus, le financement se fera sur fonds propres de l'établissement.

Rappel des prises en charge AKTO :

<https://infogram.com/enseignement-prive-non-lucratif-regles-de-prise-en-charge-2022-1hdw2jpk0q70p2l?live>

Nota Bene : Certaines actions de ce catalogue seront susceptibles d'être proposées sous budget « Espace Formation ». Nous sommes actuellement en attente de la réponse d'AKTO quant à cette prise en charge. Nous vous communiquerons la liste des actions qui pourront bénéficier de ce budget dès que possible.

Pour toute demande spécifique

**Julien JACQUES
ou Lorraine VIARD**

T. 03 54 95 63 03

administration@isfec-grandest.fr

Accompagner les jeunes au sein des établissements



Nouveaux comportements scolaires

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire.
- > Définir et comprendre les caractéristiques des adolescents pour mieux agir.
- > Définir et comprendre les principaux concepts liés au décrochage scolaire, à l'autorité, aux sanctions et au climat scolaire afin de favoriser l'engagement scolaire.
- > Instaurer des conditions propices à l'accompagnement des jeunes.
- > Savoir adapter son intervention à la situation rencontrée et assurer sa crédibilité en tant que membre de l'équipe éducative.

CONTENU

- Les facteurs psychosociologiques des « nouveaux comportements scolaires ».
- La génération Z (caractéristiques, culture numérique et usages) et prémices de la génération Alpha.
- Savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter.
- Exercer son autorité en relation éducative / rapport à l'autorité et prise de décision.
- Améliorer sa pratique éducative afin d'accompagner plus efficacement les jeunes.
- Focus sur les spécificités des problèmes rencontrés entre premier et second degré.
- Comment répondre à un nouveau public sans renoncer ni à l'éducation, ni à l'instruction et ni à la culture ? de quel nouveau public parle-t-on ? un public de jeunes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (diaporama).
- Représentation individuelle (Wooclap).
- Étude de cas = travaux de groupe (classes virtuelles).
- Supports audio, vidéo et bibliographiques.
- Support de la formation (lien Genialy).

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de direction
Cadres éducatifs
Responsables de vie scolaire
Personnels de vie scolaire



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

31/05/23 & 01/06/23 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h00



FORMATEUR

GAUJOUR Karine
Docteure en sciences de l'éducation
Formatrice (ISFEC Grand Est)
Référente décrochage scolaire
Membre associé du laboratoire CRSEA
(CUCDB Dijon)

Date limite d'inscription

J - 15

Coût de la formation

350€/stagiaire

DISTANCIEL - Nouveaux comportements scolaires



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire.
- > Définir et comprendre les caractéristiques des adolescents pour mieux agir.
- > Définir et comprendre les principaux concepts liés au décrochage scolaire, à l'autorité, aux sanctions et au climat scolaire afin de favoriser l'engagement scolaire.
- > Instaurer des conditions propices à l'accompagnement des jeunes.
- > Savoir adapter son intervention à la situation rencontrée et assurer sa crédibilité en tant que membre de l'équipe éducative.

CONTENU

- Les facteurs psychosociologiques des « nouveaux comportements scolaires ».
- La génération Z (caractéristiques, culture numérique et usages) et prémices de la génération Alpha.
- Savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter.
- Exercer son autorité en relation éducative / rapport à l'autorité et prise de décision.
- Améliorer sa pratique éducative afin d'accompagner plus efficacement les jeunes.
- Focus sur les spécificités des problèmes rencontrés entre premier et second degré.
- Comment répondre à un nouveau public sans renoncer ni à l'éducation, ni à l'instruction et ni à la culture ? de quel nouveau public parle-t-on ? un public de jeunes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (diaporama).
- Représentation individuelle (Wooclap).
- Étude de cas = travaux de groupe (classes virtuelles).
- Supports audio, vidéo et bibliographiques.
- Support de la formation (lien Genialy).

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de direction
Cadres éducatifs
Responsables de vie scolaire
Personnels de vie scolaire



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

7 h

DATES ET LIEUX

5/05/23

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h00



FORMATEUR

GAUJOUR Karine

Docteure en sciences de l'éducation

Formatrice (ISFEC Grand Est))

Référente décrochage scolaire

Membre associé du laboratoire CRSEA
(CUCDB Dijon)

Date limite d'inscription

J - 15

Coût de la formation

220€/stagiaire

Accueil du public en situation de handicap

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Permettre l'accueil des personnes en situation de handicap.
- > Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes présentant une déficience motrice, auditive, intellectuelle, visuelle.
- > Mieux comprendre les enjeux relatifs à l'accessibilité des personnes handicapées.
- > Mieux comprendre les besoins, le vécu, les attentes et le ressenti des personnes handicapées.
- > Identifier les principes et les règles d'une société plus inclusive avec les personnes handicapées.

CONTENU

- Accueil, cadre pédagogique de la formation.
- Présentation de la philosophie de la loi du 11 février 2005 et de l'ordonnance du 26 septembre 2014 notamment. Le droit à l'école, la scolarité, le projet personnalisé de scolarisation.
- L'intégration des élèves handicapés avec mise en place d'équipes dédiées et formées (évaluer l'existant et perspectives).
- La mise en accessibilité des établissements recevant du public au 1er janvier 2015 avec mise en place d'un dispositif d'échéanciers : les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) après 2015.
- Définition des types de handicap et de leurs spécificités.
- Eléments d'adaptation pour accueillir les enfants et adolescents, actions, projets d'intégration dans la communauté scolaire visant l'intégration des enfants dans les établissements.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Approche interactive à partir des expériences d'accueil, présentation visuelle, travail en groupe pour constituer des mémos / synthèses concernant les lois et ordonnances liées à l'inclusion et concernant les éléments de base de chaque handicap mentionné (prise en compte des besoins et vécu du handicap).

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personne en charge de l'accueil du public dans les établissements.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

sur demande

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

DAVID Catherine,

psychologue et formatrice en compétences relationnelles

Date limite d'inscription

J -15

Coût de la formation

sur devis

Le temps méridien : comment le rendre apaisé ?

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Améliorer l'aménagement extérieur et intérieur pour leur donner un environnement riche en proposition d'action.
- > Comprendre le jeu des enfants pour le rendre opérationnel dans ce moment de détente.
- > Réfléchir à une organisation permettant la gestion des enfants dans une approche leur permettant de gérer au mieux ce temps disponible.

CONTENU

Phase théorique :

- Comprendre les fondements du jeu de l'enfant pour mieux le permettre.
- L'aménagement des espaces : un outil au service de la pédagogie recherchée.
- Exploration de pédagogies dites « innovantes » et présentation d'expériences existante.

Phase pratique :

- Situation de jeu dans notre enfance et ce qu'il a produit (en individuel puis retour en grand groupe).
- Travail sur le plan de l'école et les endroits potentiellement aménageables.
- Concevoir une nouvelle organisation du temps méridien pour rendre les déplacements plus fluides et les lieux accueillants et paisibles.
- Les différents types d'activités à proposer aux enfants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Techniques d'animation:

Exposé théorique / Discussion dirigée / Débat / Exercices d'application / Expérimentation / Manipulation / Visionnage de vidéos.

Moyens techniques :

Documents – supports de formation / Diaporamas / Ressources bibliographiques / Vidéos.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Animateurs et personnels gérant le temps méridien



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

1 jour (7h)

DATES

12/04/23 (TAISSY)

+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

CLAUDE Véronique

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

220€/stagiaire

DISTANCIEL - Le temps méridien : comment le rendre apaisé ?



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Améliorer l'aménagement extérieur et intérieur pour leur donner un environnement riche en proposition d'action.
- > Comprendre le jeu des enfants pour le rendre opérationnel dans ce moment de détente.
- > Réfléchir à une organisation permettant la gestion des enfants dans une approche leur permettant de gérer au mieux ce temps disponible.

CONTENU

Phase théorique :

- Comprendre les fondements du jeu de l'enfant pour mieux le permettre.
- L'aménagement des espaces : un outil au service de la pédagogie recherchée.
- Exploration de pédagogies dites « innovantes » et présentation d'expériences existante.

Phase pratique :

- Situation de jeu dans notre enfance et ce qu'il a produit (en individuel puis retour en grand groupe).
- Travail sur le plan de l'école et les endroits potentiellement aménageables.
- Concevoir une nouvelle organisation du temps méridien pour rendre les déplacements plus fluides et les lieux accueillants et paisibles.
- Les différents types d'activités à proposer aux enfants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Techniques d'animation:

Exposé théorique / Discussion dirigée / Débat / Exercices d'application / Expérimentation / Manipulation / Visionnage de vidéos.

Moyens techniques :

Documents – supports de formation / Diaporamas / Ressources bibliographiques / Vidéos.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.



PUBLIC CONCERNÉ

Animateurs et personnels gérant le temps méridien



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

1 jour (7h)

DATES

29/03/23 + sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

CLAUDE Véronique

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

200€/stagiaire

Agir en éducateur

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Comprendre et prendre en compte l'évolution des élèves dans l'espace scolaire, appréhender les modes de fonctionnement des nouvelles générations.
- > Réagir en professionnel face aux situations rencontrées au sein des établissements et exercer son « autorité » en relation éducative.
- > Savoir communiquer et adapter sa communication à la situation et au public.

CONTENU

- Être éducateur : les compétences nécessaires dans l'exercice de son activité au sein du système éducatif, la connaissance des élèves /adolescents accueillis : points de repère actuel sur l'adolescence.
- Le développement d'une approche d'autorité bienveillante, prenant en compte la posture relationnelle ; s'appuyer sur une posture d'autorité (à opposer à l'autoritarisme)
- La communication interpersonnelle (verbale, non verbale et para-verbale) favorisant la relation authentique et respectueuses selon la situation et le public.
- Gestion du stress : Repérer, accueillir, écouter l'émotion chez soi et chez son partenaire de l'instant (auto-empathie pour soi et empathie dans la relation à l'autre).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Fiches pratiques d'appui pour la démarche.
- Jeux de rôle et exercices interactifs permettant une exploitation méthodologique et théorique.
- Exercice à partir d'entretiens.
- Travail d'implication personnelle et d'observation.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Les personnels de vie scolaire (AVS, AEVS, EVS, CVS)
Les responsables d'équipes de vie scolaire



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

11/05/23 & 12/05/23 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

CROLOTTE Denys
Formation de Responsable d'Unité Educative

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

Internat - Agir en éducateur

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Comprendre les enjeux de l'éducation.
- > Prendre en compte les spécificités de l'internat.
- > Appréhender les modes de fonctionnement des adolescents.
- > Réagir en professionnel face aux situations rencontrées au sein des établissements et exercer son « autorité » en relation éducative.
- > Savoir communiquer et adapter sa communication à la situation et au public.

CONTENU

- Repérer ma représentation du groupe individuelle et du groupe sur cet aspect, état des lieux travail d'équipe, posture du professionnel par rapport aux élèves pris en charge en internat au sein de l'établissement.
- Approfondir ma connaissance des élèves /adolescents accueillis : points de repère actuel sur l'adolescence et sur ses modalités de réponse aux adolescents.
- Développer une approche d'autorité bienveillante, en prenant en compte sa posture relationnelle, en s'appuyant sur une posture d'autorité (à opposer à l'autoritarisme), le cadre (selon son rôle, ses missions, fonctions au sein de l'établissement).
- Savoir utiliser une communication interpersonnelle satisfaisante ajustée (verbale, non verbale et para-verbale) favorisant la relation authentique et respectueuse selon la situation et le public, (surveillant du collège au supérieur)
- Etre en capacité de différencier le conflit et la violence, la punition et la sanction alternative non violente, en cas de transgression.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôle et exercices interactifs permettant une exploitation méthodologique et théorique.
- Apports théoriques en lien avec la thématique abordée

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Les personnels de vie scolaire (AVS, AEVS, EVS, CVS)
Les responsables d'équipes de vie scolaire



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

CROLOTTE Denys
Formation de Responsable d'Unité Educative

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

DISTANCIEL - Conter et exploiter les histoires dans l'animation auprès des élèves



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Acquérir des compétences de conteur pour mieux raconter des contes aux élèves et leur donner envie d'inventer leurs propres histoires.
- > Revisiter la symbolique des contes comprendre la place du conte dans le développement de l'enfant.
- > Découvrir l'exploitation possible des contes et narrations dans l'animation auprès des enfants.
- > Acquérir de nouveaux outils d'animation autour des histoires, et contes.

CONTENU

- Transmission d'outils pour créer des animations autour des contes et histoires.
- Entraînement aux compétences de narrateur (voix, posture, gestuelle, émotions...) Mises en voix et en corps d'histoires pour jeunes enfants.
- Découvrir un répertoire porteur de contes et albums à exploiter auprès des jeunes enfants.
- Partage d'expériences autour de l'exploitation des contes dans les temps périscolaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Mise en situation
- Approche expérientielle, interactive
- Pédagogie active

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ
ASEM



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES
Aucun



CONSIGNES
--



NOMBRE DE STAGIAIRES
Min. 4 / Max. 15



DURÉE
7h

DATES
24/05/23 + sur demande et sur devis

HORAIRES
9h/12h30



FORMATEUR
MEYER Catherine
Formatrice en communication, comédienne improvisatrice, ex-enseignante ASH.

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

240€/stagiaire

Intégration et accompagnement du handicap en milieu scolaire

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Intégration et accompagnement du handicap en milieu scolaire : faciliter l'intégration scolaire.
- > Accompagner les élèves présentant des troubles du comportement ou des troubles du spectre autistique.
- > Avoir des apports pédagogiques et éducatifs dans des mises en place possibles pour faciliter l'accompagnement et le travail en équipe autour de l'accueil de ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

CONTENU

- Apports théoriques :

Les troubles du comportement et des conduites. Les troubles du spectre autistique. Les relais possibles ? Quels outils et quels moyens est-il possible de mettre en œuvre pour favoriser leurs inclusions scolaires ?

Les apports théoriques pourront être apportés par le Centre Ressources Autisme de Laxou pour l'autisme et un membre de l'ITEP de Lettenbach pour les troubles du comportement et des conduites.

- Présentation d'outils, de moyens, de projets mis en œuvre avec des membres de la communauté éducative des établissements scolaires pour favoriser l'inclusion de ces élèves.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Analyse de situations
- Travail collaboratif

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de direction - Cadres éducatifs
Responsables de vie scolaire
Personnels de vie scolaire



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEU

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Christelle FRANÇAIS

Formatrice ISFEC Grand Est
Professeure des écoles

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

350€/stagiaire

Professionaliser la pratique des ASEM

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Savoirs :

- > Identifier le statut et la fonction de l'ASEM.
- > Identifier le rôle éducatif.

Savoir-faire/ compétences attendues :

- > Favoriser un meilleur positionnement dans les relations (ASEM/Parents, ASEM/élèves, ASEM/Enseignante).
- > Agir avec discernement : intervention dans le cadre professionnel.

CONTENU

La fonction et ses missions :

- la posture professionnelle : ce qu'elle implique, le travail avec l'enseignant.e, avec l'équipe pédagogique et la notion d'accompagnement de l'enfant.

Le positionnement face aux paroles reçues et entendues :

- Apprendre à écouter, à connaître la reformulation pour répondre avec recul et compréhension à ce qui est dit par l'enfant, ses parents ou l'enseignant.e.
- Discerner les faits, les opinions, pour sortir de la subjectivité. Apprendre à dire non, à savoir se défendre, à exercer son autorité.

Ressources pour aider, comprendre et coopérer :

- Développement de l'enfant.

La gestion du groupe :

- Résoudre les conflits, apaiser, accompagner sereinement pendant les exercices au sein de la classe, dans les déplacements.
- Réfléchir aux sanctions positives et négatives.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives
- Échanges de pratiques

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Agent spécialisé des écoles
maternelles



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Avoir exercé en qualité d'ASEM au
moins une année scolaire auprès
d'enfants scolarisés de 2 à 6 ans



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES

Sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 14h à 17h30



FORMATEUR

Formateur ISFEC Grand Est

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

Sur Devis

Prévenir et agir contre le décrochage scolaire

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Définir les principaux concepts liés au décrochage scolaire en fonction des représentations et/ou des connaissances initiales des stagiaires.
- > Identifier les différents outils et supports existants permettant de reconnaître les élèves à risque de décrochage.
- > Diagnostiquer les points forts et les points faibles dans le repérage du décrochage scolaire et de sa prévention au sein de son établissement scolaire.
- > Elaborer un outil de diagnostic du décrochage adapté à la spécificité de ses élèves.
- > Mettre en place un dispositif de prévention et de remédiation au sein de son établissement.

CONTENU

- Définition du décrochage scolaire.
- Les principales typologies des élèves décrocheurs.
- Les facteurs scolaires et leur impact sur le décrochage.
- Les outils existants de diagnostic du décrochage scolaire.
- Les dispositifs de lutte contre le décrochage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique (diaporama)
- Echanges d'expérience (travaux de groupes)
- Analyse de situations (études de cas)
- Analyse de pratique

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de direction
Cadres éducatifs
Responsables de vie scolaire
Personnels de vie scolaire
Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 14h à 17h30



FORMATEUR

GAUJOUR Karine

Docteure en sciences de l'éducation

Formatrice (ISFEC Grand Est))

Réferente décrochage scolaire

Membre associé du laboratoire CRSEA (CUCDB Dijon)

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

350€/stagiaire

DISTANCIEL - Prévenir et agir contre le décrochage scolaire



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Définir les principaux concepts liés au décrochage scolaire en fonction des représentations et/ou des connaissances initiales des stagiaires.
- > Identifier les différents outils et supports existants permettant de reconnaître les élèves à risque de décrochage.
- > Diagnostiquer les points forts et les points faibles dans le repérage du décrochage scolaire et de sa prévention au sein de son établissement scolaire.
- > Elaborer un outil de diagnostic du décrochage adapté à la spécificité de ses élèves.
- > Mettre en place un dispositif de prévention et de remédiation au sein de son établissement.

CONTENU

- Définition du décrochage scolaire.
- Les principales typologies des élèves décrocheurs.
- Les facteurs scolaires et leur impact sur le décrochage.
- Les outils existants de diagnostic du décrochage scolaire.
- Les dispositifs de lutte contre le décrochage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique (diaporama / vidéo-projecteur)
- Echanges d'expérience : discussion
- Analyse de situations : études de cas (travaux de groupe) / résolution de problème / présentation visuelle (outil au choix) et explication de la démarche au grand groupe
- Analyse de pratique (travail individuel) : analyse réflexive de sa pratique (support : outil numérique Quizzinière)
- Support de formation : outil numérique Genially

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de direction
Cadres éducatifs
Responsables de vie scolaire
Personnels de vie scolaire
Personnel enseignant collège lycée
sous contrat OGEC



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

7h

DATES

7/06/23

HORAIRES

9h à 12h30 / 14h à 17h30



FORMATEUR

GAUJOUR Karine

Docteure en sciences de l'éducation
Formatrice (ISFEC Grand Est)
Référénte décrochage scolaire
Membre associé du laboratoire CRSEA
(CUCDB Dijon)

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

220€/stagiaire

Comment poser une autorité ferme et bienveillante ?

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Développer un programme de discipline qui soit cohérent et qui laisse assez de souplesse pour prendre en compte l'individualité de l'élève.
- > Impliquer l'équipe éducative tout entière, les élèves et les familles dans la construction d'une communauté éducative qui pose le respect mutuel et la coopération comme modèle, tout en favorisant l'excellence scolaire.

CONTENU

- L'erreur comme opportunité d'apprentissage.
- L'implication de l'élève (des outils concrets pour la dynamiser).
- La technique de recherche de solutions et l'enseigner aux élèves.
- Le cadre pour permettre de bien travailler ensemble et développer la coopération.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation et mise en situation à l'aide d'activités interactives.
- Mise en situations et partage du processus ressenti / pensée / décision.
- Comprendre le besoin d'appartenance.
- Présentation de la recherche de solutions dans différents contextes (élèves, parents, équipes éducatives).

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'éducation,
Toute personne en contact avec les
élèves et les parents.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 8 / Max. 25



DURÉE

2 jours (14h)

DATES

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 14h à 17h30



FORMATEUR

Clarisse PIERSON
Sabine BARTRINGER-GILLET

Formatrices ISFEC Grand Est
Professeures certifiées 2nd degré

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

450€/stagiaire

Faire face à l'agressivité

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Comprendre le mécanisme de l'agressivité, différencier conflit et violence.
- > Développer sa capacité à apprivoiser ses émotions et à accueillir l'émotion de l'élève.
- > Découvrir des repères sur lesquels s'appuyer pour sortir de la crise (cadre, tiers, sortie honorable,).
- > Acquérir des moyens pratiques pour faire face à ce type de situation.

CONTENU

- Cette formation s'appuie sur les situations professionnelles vécues par les participants, exercices dynamiques à partir des situations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Analyses de situations professionnelles

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEU

9/06/23 & 23/06/23 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Catherine DAVID

psychologue et formatrice régulation des conflits

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

Développer sa capacité à réguler les conflits et les processus émotionnels liés (appui outil théâtre forum)

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles notamment dans des situations de conflits et d'agressivité.
- > Développer ses capacités sociales et relationnelles notamment par l'acquisition de compétences en termes d'écoute empathique, d'accueil des émotions, d'une relation d'aide.

CONTENU

Les contenus décrits sont reliés à l'exploitation du travail des situations réalisées en approche du type théâtre forum (accessible à tous)

Jour 1 :

- Le conflit, l'agressivité, la violence : travail dynamique de distinction,
- Décryptage du conflit d'un point de vue systémique (en amont, lors de la crise, gestion de la crise ...),
- La situation de crise : choix d'une situation non résolue exploitée pour observer les situations de conflits, du point de vue de l'objet et de la relation,
- Apports théoriques sur le conflit : la régulation des processus émotionnels dans les situations tendues, les émotions et leur fonction adaptative.

Jour 2 :

- Réaliser un recadrage, loi et règles, place du tiers pour gérer le conflit,
- Réguler un conflit en tenant compte des besoins de chacun,
- Identifier les besoins essentiels en lien avec le conflit (et la connexion à ses émotions et à celle de l'autre),
- Rechercher un traitement du conflit et une solution de résolution avec une sortie honorable,
- Utiliser l'approche de la relation d'aide afin de favoriser l'autonomie relationnelle des personnes. Mise en œuvre de l'écoute active, reformulation de contenu, émotionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : Les récits et choix de situations-problèmes apportées par les participants pour une approche théâtre forum ludique et pédagogique (travail en sous-groupes et grand groupe) / l'analyse des situations par éclairages conceptuels, l'exploration des pistes d'évolutions constructives de ces situations, la mise en évidence des ressources et besoins propres à chacun (en termes de compétences relationnelles).
- Techniques d'animation : Exposés théoriques courts, jeux de rôle, exercices d'application, analyse de retours d'expérience.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEU

11/05/23 & 1/06/23 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Catherine DAVID

psychologue et formatrice régulation des conflits

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

Agir en éducateur auprès des enfants

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Comprendre et prendre en compte les comportements des jeunes élèves dans l'espace scolaire, appréhender les modes de fonctionnement du jeune enfant. (Capacité de raisonnement.., émotions..besoins).
- > Réagir en professionnel face aux situations rencontrées au sein de l'établissement et exercer son « autorité » dans la relation éducative.
- > Savoir communiquer et adapter sa communication à la relation à l'enfant.

CONTENU

Jour 1

- Être « éducateur »: représentation du groupe de professionnel sur cet aspect, posture du professionnel par rapport aux enfants accueillis au sein de l'établissement,
- Approfondir sa connaissance des jeunes enfants accueillis : points de repère actuel sur l'enfance (lien avec la psychologie du développement et les neurosciences),
- Développer une approche d'autorité bienveillante grâce à sa posture relationnelle (accompagnement et écoute besoins, émotions,..), et à sa posture d'autorité s'appuyant sur le cadre en fonction de son rôle, de ses missions d'ASEM et aux valeurs éducatives d'appui en lien avec le projet d'établissement.

Jour 2

- Gestion des conflits/ du stress : Repérer, accueillir, écouter émotions et besoins chez soi en tant que professionnel (auto-empathie pour soi et empathie dans la relation à l'autre) selon les apports de la communication authentique et bienveillante, outils de respiration pour désamorcer la crise.
- Repérer et utiliser une communication interpersonnelle satisfaisante (verbale, non verbale et para-verbale) favorisant une relation authentique et non violente selon la situation et adaptée aux groupes/à l'enfant,
- Développer une communication s'appuyant sur l'écoute active, intégrant l'écoute des émotions et le repérage des besoins liés à ces émotions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes essentiellement actives et inductives

Exercices de brises glaces, animation coopérative, jeux de rôle, théâtre forum, photolangage, apport théorique (documents d'appui et powerpoint) une fois exploration concrète mise en œuvre avec des situations professionnelles travaillées.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE

NEW!
Nouveauté



PUBLIC CONCERNÉ
ASEM



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES
Aucun



CONSIGNES
--



NOMBRE DE STAGIAIRES
Min. 5 / Max. 12



DURÉE
2 jours (14h)

DATES ET LIEU
2/05/23 & 26/05/22 (NANCY)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES
9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR
Catherine DAVID
psychologue et formatrice régulation des conflits

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

Développement personnel



Expérimenter le bien être par la voix

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Entrer en relation avec soi-même, prendre conscience de son corps (instrument sonore) et de sa voix (parlée ou chantée), y associer des mouvements, des sons, du rythme, des mises en situation et vivre l'instant présent.
- > Être Emetteur/Récepteur pour mieux communiquer.
- > Libérer sa créativité et son expression.
- > Se relaxer.
- > Rire, décompresser.

CONTENU

Notre voix reflète notre « Météo intérieure », elle est un pont entre notre « intérieur » et « l'extérieur ».

En se connectant à Soi et à son corps par sa voix, le chant et les sons, nous apprenons à mieux communiquer et à libérer des tensions retenues.

Aucune notion musicale n'est nécessaire, seule l'envie de découvrir « nos possibles ».

Méthodes inspirées de la psychophonie selon Marie-Louise Aucher et du DUMIMSS.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes inspirées de la psychophonie selon Marie-Louise Aucher et du DUMIMSS.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Prévoir tenue souple – tapis de sol – sac de couchage ou couverture – coussin – bouteille d'eau.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

DIDION Isabelle

Formatrice en psychophonie

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

Sur devis

Initiation à la sophrologie

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > S’initier à la sophrologie pour s’approprier la méthode et Intégrer des exercices de sophrologie au quotidien.
- > Développer une attitude zen et gérer son stress dans sa vie professionnelle. Apprendre à se détendre en toute circonstance.

CONTENU

- Les bases de la sophrologie ;
- Les 5 sens pour vivre en conscience et se détendre;
- Respiration et détente ;
- Différentes techniques de relaxation (Jacobson, Schultz...);
- La relaxation dynamique pour se ressourcer ;
- Des exercices simples à intégrer pour les utiliser au quotidien comme le geste signal, l’image ressource ou le mot positif ;
- Comment gérer son stress tout au long de la journée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quelques bases de théorie.
- De la pratique par des exercices de sophrologie.
- Echange et réflexion du groupe.

ÉVALUATION

L’évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L’évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Venir avec une tenue confortable.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

17/04/23 & 18/04/23 (NANCY)

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

BESSAA VINCENT Cécilia

Formatrice ISFEC Grand Est

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

350€/stagiaire

Gestion du stress

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Que ce soit dans l'accompagnement des enfants, avec les collaborateurs ou dans les échanges avec les parents, le stress a de multiples occasions de nous impacter. Nous verrons comment le repérer, le traverser avec résilience et développer une meilleure communication. Cette formation répond au cadre légal de prévention des risques psychosociaux, de prendre soin de la santé des collaborateurs et de leur donner des clés accessibles de régulation du stress.

- > Reconnaître le stress
- > Repérer les facteurs de stress et discerner les différents types
- > Adapter la réponse au stress selon le facteur de stress
- > Préserver sa santé en situation de stress aiguë et chronique
- > Retrouver le pouvoir de choisir et d'agir
- > Communiquer et coopérer avec les parents, les élèves et les collaborateurs

CONTENU

Jour 1

Séquence 1 : Connaître la méditation de pleine présence ou pratique de l'attention (origines, définitions, validations scientifiques sur le stress) et pratiquer, repérer pilotage automatique et entrainer son attention : exercice de mise en situation, feed-back, autoévaluation et audios pour pratique personnelle.

Séquence 2 : Connaître le stress, ses impacts en santé, les différents types de facteurs de stress, les stratégies de régulation adaptées ou inadaptées, pratiquer la cohérence cardiaque en cas de stress aigu – mise en situation.

Jour 2

Séquence 3 : Faire le lien entre la méditation et l'application des stratégies de régulation de stress et appliquer la méditation en situation de stress : cas pratique, travail en petits groupes.

Séquence 4 : Se connaître, trouver ses ressources : valeurs, besoins, limites, émotions, intention.

Séquence 5 : Surmonter les difficultés.

Séquence 6 : Faire le lien avec la communication non violente : exprimer ses besoins, écouter attentivement, reformuler les demandes d'autrui – cas pratique et mise en situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques pour chaque séquence : Exposé+Démonstration+Mise en situation+Evaluation.

Outils pédagogiques : Powerpoint / Fiches pratiques, tableau de feed-back, tableau de coping / Test MAAS / Quizz / Audios pratique de méditation / Expériences de méditation en groupe et individuelle / Exercice de cas pratique en petit groupe / Exercice de mise en situation individuel

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 6 / Max. 14



DURÉE

2 jours (14h)

DATES

17/04/23 & 18/04/23 (METZ)

+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Valérie Marchand

Dr en pharmacie,

Formatrice en mindfulness ou pratique de l'attention, auteure.

Formatrice ISGEC Grand Est

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

380€/stagiaire

La sophrologie pour retrouver un mieux-être et aller vers une réussite scolaire

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Acquérir des connaissances et outils de sophrologie
- > Utiliser les outils en classe ou lors d'ateliers pour des séances de relaxation en fonction d'un objectif ou un thème précis
- > Gestion du stress, angoisse et fatigue pour un retour au calme
- > Recentrer les élèves pour "La concentration"; "L'attention"; "Confiance en soi"; "s'ouvrir aux autres"; "l'estime de soi" pour aller vers un nouveau fonctionnement

CONTENU

- Intervention d'une sophrologue
- Présentation et définition de la sophrologie
- Une séance découverte complète pour se détendre et comprendre comment les outils sont utilisés et dans quel but.
- Découvrir, approfondir et acquérir les différents outils, questionnaires, objectifs, choix des exercices de relaxations pour la mise en place des séances.
- Préparation des séances de sophrologie selon l'objectif ou thème choisi parmi ceux évoqués, à effectuer en groupe.
- Mise en situation pour chaque groupe
- Retour sur les expérimentations et ressentis
- Préparation des séances (4) pour évacuer le stress, angoisse, fatigue pour ramener le calme, avec trois exercices de relaxation, et une visualisation positive, à mimer et mise en pratique individuelle
- Retour sur les expérimentations et ressentis
- Echange pour s'approprier les outils de façon ludique pour une classe ou pour la mise en place d'un atelier selon l'âge des élèves.
- Mise en situation
- Retour sur les expérimentations et ressentis

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternances des pratiques sophrologiques et des apports théoriques
- Conseils personnalisés
- Mise en scène d'une classe

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Tenue décontractée, tapis, couverture, cousin, bouteille d'eau.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 10 / Max. 16



DURÉE

3 jours (21h)

DATES

23/10/23 (distanciel) - 24/10/23 (NANCY) & 6/12/23 (distanciel)
+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Valérie SAINT-GHISLAIN

Sophrologue certifiée

Ecole Française Supérieure de Sophrologie de Paris

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

300€/stagiaire

Le conflit : le cerner pour mieux s'adapter

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Définir clairement le conflit et son objet.
- > Connaître les 5 postures possibles dans un conflit, leurs intérêts et leurs limites.
- > Identifier sa tendance personnelle.
- > Utiliser ces connaissances pour analyser des situations vécues et choisir en conscience ses prochains positionnements.

CONTENU

- Définition du conflit
- Comment trouver l'objet exact d'un conflit ? Entraînement
- Les 5 postures possibles dans un conflit, leurs intérêts et leurs limites
- Analyses de situations concrètes : quelle est ma tendance ? Quelle posture avais-je choisie ? Était-ce pertinent au vu des acquis de la formation ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique :
Méthode inductive, Doing by learning
- Techniques d'animation :
Exposés théoriques courts, jeux de rôles, exercices d'application, analyse de retours d'expérience
- Moyens Techniques utilisés :
Supports visuels iconographiques/modèles théoriques synthétisés, fiches de synthèses individuelles, cartes de jeux de rôles, références bibliographiques.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 6 / Max. 14



DURÉE

1 jour (7h)

DATES

28/04/23 (NANCY)

05/05/23 (STRASBOURG)

29/06/23 (REIMS)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Noémie ALLENDER

Professeure des écoles certifiée par l'Université de Paix de Namur en gestion positive des conflits pour les jeunes.

Master en ingénierie de la formation de formateur



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

250€/stagiaire

Pratiquer la communication non violente dans son milieu professionnel

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Connaître les 4 émotions de base et leurs fonctions
- > Identifier ses propres émotions (approche d'auto-empathie)
- > Réguler les émotions fortes en s'appuyant sur ses ressources personnelles et institutionnelles
- > Pratiquer l'écoute active
- > Distinguer un fait d'un jugement
- > S'exprimer de façon factuelle pour clarifier le discours
- > Identifier ses besoins et ceux des autres
- > Connaître les caractéristiques d'un message clair, le pratiquer
- > Réaliser une demande claire, en connaître les caractéristiques

CONTENU

Jour 1 :

Découverte des caractéristiques de la communication non violente :

Apports théoriques courts et entraînements sur chaque partie de façon indépendante (émotions, faits, besoins)

- Les faits : les distinguer des jugements, comment et pourquoi être factuel dans son discours
- Les émotions, leurs fonctions, comment et pourquoi les décharger et les accueillir
- Les besoins : les identifier et les nommer pour mieux se faire comprendre et entendre

Pratique de l'auto-empathie, écoute active, message clair

Jour 2 :

Retours d'expériences des stagiaires, analyses collectives des réussites et des dysfonctionnements

Activités de renforcement de la pratique de la communication non violente : exercices d'auto-empathie, écoute active, messages clairs

La demande claire : son contenu, sa méthode, entraînement

Renforcements théoriques et pratiques selon les besoins des stagiaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique : Méthode inductive, Doing by learning

Techniques d'animation : Exposés théoriques courts, jeux de rôles, exercices d'application, analyse de retours d'expérience

Moyens Techniques utilisés : Supports visuels iconographiques/modèles théoriques synthétisés, fiches de synthèses individuelles, cartes de jeux de rôles, références bibliographiques.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 6 / Max. 12



DURÉE

2 jours (14h)

DATES

29/09/23 & 24/11/23 (NANCY)

20/10/23 & 01/12/23 (STRASBOURG)

22/09/23 & 17/11/23 (REIMS)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Noémie ALLENDER

Professeure des écoles certifiée par l'Université de Paix de Namur en gestion positive des conflits pour les jeunes.

Master en ingénierie de la formation de formateur



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

550€/stagiaire

Les freins et les leviers à la communication : les identifier pour fluidifier le dialogue

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Identifier les messages risqués
- > Connaître d'autres freins à la communication
- > Connaître et expérimenter des moyens pour faciliter le dialogue
- > Découvrir et pratiquer l'écoute active

CONTENU

- Identification d'autres freins au dialogue
- Identification des messages risqués en s'appuyant sur des situations vécues
- Mise en place des caractéristiques d'une posture d'écoute active (posture physique, reformuler, clarifier...) : entraînement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique :

Méthode inductive, Doing by learning

Techniques d'animation :

Exposés théoriques courts, jeux de rôles, exercices d'application, analyse de retours d'expériences

Moyens techniques utilisés :

Supports visuels iconographiques/modèles théoriques synthétisés, fiches de synthèses individuelles, cartes de jeux de rôles, références bibliographiques.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 6 / Max. 14



DURÉE

1 jour (7h)

DATE

22/05/23 (NANCY)

31/05/23 (STRASBOURG)

30/06/23 (REIMS)

+ sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Noémie ALLENDER

Professeure des écoles certifiée par l'Université de Paix de Namur en gestion positive des conflits pour les jeunes.

Master en ingénierie de la formation de formateur



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

275€/stagiaire

DISTANCIEL - Mieux communiquer avec la communication non violente : avec les élèves, les collègues, les familles



OBJECTIFS /PÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Améliorer ses compétences relationnelles et la qualité des relations.
- > M'affirmer tout en restant bienveillant.
- > Permettre un dialogue correct même dans les situations de stress .
- > S'entraîner à des méthodes de résolution de conflits.

CONTENU

Théorie sur la communication authentique et bienveillante Apports en CNV de M. Rosenberg (Communication Non Violente)

Prendre conscience de ce qui se joue dans la relation aux autres :

1. Ce qui se passe en moi dans ma communication aux autres. Mon écoute, mes prises de conscience, les pièges d'une communication saine.
2. S'exprimer de manière le plus claire possible. Etre authentique vis-à-vis de l'autre ... Qu'est-ce que j'en fais de mes prises de conscience, comment je les dis à l'autre, comment m'affirmer et me positionner vis-à-vis de l'autre en restant bienveillant ?
3. Accueillir ce qui vient de l'autre ...Comprendre aussi sa réalité à lui : empathie envers l'autre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Nombreux exercices pratiques pour expérimenter la méthode.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

14h (4X3,5H)

DATES

18/10/23 - 8/11/23 - 15/11/23 &
22/11/23 + sur demande et devis

HORAIRES

8h30 à 12h



FORMATEUR

MEYER Catherine

Formatrice en communication, comédienne improvisatrice, ex-enseignante ASH.

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

Hygiène et environnement



Personnel d'entretien : Professionaliser votre pratique

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Réaliser une prestation d'entretien adaptée aux locaux, aux surfaces.
- > Entretien son matériel et manipuler les produits en respectant les règles strictes de sécurité et d'accomplir les gestes en toute sécurité.

Etre capable :

- > De choisir et d'utiliser les produits adaptés en fonction des surfaces à entretenir.
- > D'exécuter des techniques de nettoyage et de désinfection des locaux et des surfaces en fonction des salissures et des matériaux à entretenir.
- > De respecter les principales consignes d'ergonomie et de sécurité.
- > D'améliorer l'organisation de son travail.

. CONTENU

Identification des différents produits et classement en fonction de leur pouvoir chimique (PH) / Règle de sécurité : étiquetage, pictogrammes de danger / Entretien du matériel et suivre l'état des stocks / Hygiène et salissures / Balayage et lavage des sols / Parois verticales, vitre et sanitaires / Evacuer des déchets courants / Gestes et postures adaptés au poste de travail / Hygiène corporelle et vestimentaire.

Savoirs faire :

Se laver les mains / Choisir et préparer son matériel et les produits nécessaires / Effectuer des dilutions, stocker les produits / Entretien les différentes surfaces : dépoussiérage, balayage humide, lavage, décontamination, désinfection, détartrage et le matériel utilisé / Utilisation du balai à plat, du balai Faubert, d'un chariot simple ou d'un chariot multifonctions.

Savoirs associés :

Importance et justification de la tenue professionnelle / La propreté et l'hygiène / Les différents produits de nettoyage et de désinfection / L'étiquetage des produits et les pictogrammes de danger / Les différents types de matériaux / Le matériel d'entretien des locaux / Les facteurs et méthodes intervenant dans les opérations de nettoyage / Les risques professionnels et les moyens de prévention et de protection / Les contrôles des opérations de nettoyage et la notion de qualité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Echange sur les pratiques des participants.
- Réalisation des différentes pratiques en ateliers par binômes après démonstration.
- Auto-évaluation à partir de fiches techniques proposées.
- Synthèse écrite après les manipulations.
- Fiches techniques à base de photos.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'entretien dans
un établissement scolaire,
personnel de service



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 15



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

27/04/23 & 28/04/23 (NANCY)

10/07/23 & 11/07/23 (NANCY)

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

DE CASTRO Maud

Formatrices ISFEC Grand Est

Professeure BSE

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

350€/stagiaire

Hygiène alimentaire HACCP

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

> L'objet de la formation vise à assurer sécurité et hygiène alimentaire en toutes circonstances par la méthode HACCP en tenant compte de l'arrêté du 21 décembre 2009, de l'arrêté du 5 octobre 2011, de la traçabilité de la viande bovine, de la réglementation du paquet Hygiène (applicable au 1er janvier 2006) et du Règlement (CE) n°178/2002 (application au 1er janvier 2005) et du règlement n°1169/2011 sur la traçabilité des allergènes mis en vigueur le 13 décembre 2014.

CONTENU

JOUR 1

1/Présentation des aspects législatifs et réglementaires, les conséquences sanitaires, humaines et techniques : 2 heures
Répondre aux exigences législatives françaises et européennes / Appréhender parfaitement tout contrôle spontané par un inspecteur / Mettre en œuvre les mesures d'hygiène et de respect de la qualité sanitaire des produits / Mise en pratique : quizz et cas pratiques.

2/ Les dangers et risques pour le consommateur : 1 heure

Les dangers microbiologiques, chimiques, physique et allergènes / Mise en pratique : quizz et cas pratiques.

3/ Les micro-organismes : 4 heures

Qui sont-ils ? Comment rendent-ils malade ? / Comment bien limiter les contaminations et leur développement ? / Comment gérer les résultats d'analyses microbiologiques ? / Mise en pratique : vidéo, quizz et cas pratiques.

JOUR 2

4/ Afin de rendre pérenne le système HACCP, les différents acteurs de la cuisine sont formés sur la base du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène sur les applications suivantes : 4 heures

Hygiène des manipulations / Organisation du travail : la marche en avant / Les denrées alimentaires / La réception / La maîtrise du froid et du froid / Le stockage en attente de distribution / La distribution / La surveillance du nettoyage et désinfection / Création du système documentaire / Mise en pratique : quizz et cas pratiques et étude de cas.

5/ Comment assurer au quotidien le nettoyage et la désinfection : 2 heures

Quels sont les différences entre les produits / Comment réaliser les opérations de nettoyage ? / Quels sont les règles de sécurité et les obligations des professionnels ? / Comment gérer la plonge ? le stockage de la batterie ? de la vaisselle ? / Comment assurer la surveillance du nettoyage et désinfection ? / Mise en pratique : quizz et cas pratiques et étude de cas.

6/ Pourquoi mettre en place la traçabilité : 1 heure

Quels sont les objectifs ? les obligations ? / Comment s'organiser pour la traçabilité des allergènes ? / Comment prendre et conserver les échantillons témoins ? / Comment gérer une TIAC ? / Mise en pratique : quizz et cas pratiques et étude de cas.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Enseignement théorique et pédagogie participative avec exercices et études de cas dirigés pour permettre une étude concrète et pratique des points étudiés.
- Support papier remis à chaque stagiaire, diaporama.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en cuisine centrale et cuisine satellite



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 12



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

09/10/23 & 10/10/23 (NANCY)

06/04/23 & 07/04/23 (REIMS)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

GRETKE Brigitte

Diplômée en Biologie Appliquée.

Consultante en management et en communication

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

Formation au plan de maîtrise sanitaire (PMS) ou HACCP niveau 2

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

L'objet de la formation vise l'approfondissement de la méthode HACCP en tenant compte de l'arrêté du 21 décembre 2009, de l'arrêté du 5 octobre 2011, de la traçabilité de la viande bovine, de la réglementation du paquet Hygiène (applicable au 1er janvier 2006) et du règlement CE 853-853/2004, du Règlement (CE) n°178/2002 (application au 1er janvier 2005) et du règlement n°1169/2011 sur la traçabilité des allergènes mis en vigueur le 13 décembre 2014.

La formation a pour objet :

L'acquisition et l'approfondissement des capacités nécessaires à la maîtrise d'une bonne hygiène et sécurité alimentaire selon le PMS adapté à la cuisine de l'établissement.

CONTENU

1/ CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION HACCP

2/ APPLIQUER L'HYGIÈNE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Définition du terme hygiène et sécurité alimentaire.
- A qui s'appliquent ces règles.
- Définition de la méthode HACCP.

3/ CONNAÎTRE LES FACTEURS A RISQUES ALIMENTAIRES

- Les cinq principales sources de contaminations « 5 M »
- Connaître les facteurs de multiplications des micro-organismes : Qui sont-ils ? Comment rendent-ils malade ? Comment bien limiter les contaminations et leur développement ? Comment gérer les résultats d'analyses microbiologiques ?

4/ EXPLIQUER LES SEPT PRINCIPES au regard du PMS*

5/ METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS DE MAÎTRISE PAR LES AUTO-CONTROLES

- Pour éviter les contaminations.
- Pour éviter les multiplications.
- 6/ RESPECTER LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE
- De la réception à la remise au consommateur.
- Le plan de nettoyage et de désinfection.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'applications pratiques sur la base de différentes études de cas.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de cuisine



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 15



DURÉE
1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

12/05/23 (REIMS)

13/11/23 (NANCY)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

GRETKE Brigitte

Diplômée en Biologie Appliquée.

Consultante en management et en communication

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

250€/stagiaire

Lutter contre le gaspillage alimentaire (pour les personnels de restauration et les équipes de direction)

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- Formation à la construction d'un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Faire du gaspillage alimentaire un projet d'établissement.
- Faire la promotion d'une alimentation saine, de qualité, durable et accessible à tous.
- Présenter la mise en place d'un dispositif de sauvegarde et de partage des excédents alimentaires (Don alimentaire et dispositif Challenge Food box®).
- Accompagner les acteurs de la restauration collective dans la mise en œuvre de leur plan de lutte du gaspillage alimentaire et du plan d'amélioration de la qualité de leur restauration.

CONTENU

Matin (9 h – 12 h 30) - Prise de connaissance sur:

- Les dernières informations réglementaires en matière de réduction des biodéchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Les enjeux du gaspillage alimentaire en restauration collective.
- La méthode pour réaliser un diagnostic de gaspillage alimentaire dans un établissement de restauration collective d'enseignement.
- Retour sur expérience: recueil de données sur les causes potentielles de gaspillage alimentaires.
- La méthode et les outils pour élaborer: un plan action de réduction de gaspillage / un plan action d'amélioration de la qualité de la restauration (respect de la réglementation) / un plan de sensibilisation.

Après-midi (13 h30 – 17 h 30) : atelier participatif

- Répondre à des problématiques concrètes soulevées lors du groupe de travail.
- Permettre à chacun de s'exprimer sur sa pratique et ses observations avec son public, sur les solutions apportées...
- Construire tous ensemble des actions concrètes adaptées aux établissements et aux besoins.
- Initier des actions collectives.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie vise à favoriser la participation et à permettre aux participants d'identifier les points forts / points faibles et ce qu'ils doivent améliorer dans l'activité professionnelle en vue de la réduction du gaspillage alimentaire :

- Alternance d'exposés et de questions-réponses et d'échanges, basés sur des outils numériques (diaporama).
- Participation des stagiaires : débat sur l'opportunité d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, expériences, mises en situation.
- Participation à un atelier de travail participatif : Comment s'organiser et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos restaurants collectifs ?

ÉVALUATION

- L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de direction,
Gestionnaires, Chefs de cuisine,
Agents de restauration



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Venir avec des exemples de
diagnostic, de questionnaires,
de supports visuels utilisés dans
la lutte contre le gaspillage.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 6 / Max. 15



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

25/05/23 (NANCY)

01/06/23 (REIMS)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Jean-Pol PREVOT

(J2P Conseil et coaching – CFPPA de la Meuse) : Ancien Inspecteur du service
« Sécurité sanitaire de l'alimentation –
Concurrence, consommation et répression
des fraudes » de la DDCSPP* de la Meuse.



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

250€/stagiaire

Agir en milieu scolaire contre le gaspillage alimentaire en respectant le cadre réglementaire

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Construire un projet personnalisé de réduction du gaspillage alimentaire en restauration scolaire
- > Faire du gaspillage alimentaire un projet d'établissement
- > Présenter la mise en place d'un dispositif de sauvegarde et de partage des excédents alimentaires (Don alimentaire et dispositif Challenge Food box®)
- > Construire tous ensemble des actions concrètes adaptées aux établissements et aux besoins
- > Comment développer une éthique autour de l'alimentation (Redonner du sens à l'alimentation- Le respect de la nourriture-La voie du Bon sens)
- > Initier des actions collectives.

CONTENU

Matin (9 h – 12 h 30) - Prise de connaissance sur:

Les dernières informations réglementaires en matière de réduction des biodéchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les enjeux du gaspillage alimentaire en restauration collective.

La méthode pour réaliser un diagnostic de gaspillage alimentaire dans un établissement de restauration collective d'enseignement.

La méthode et les outils pour élaborer:

- un plan action de réduction de gaspillage
- un plan de sensibilisation (manière de restituer les résultats du diagnostic et d'agir en conséquence.)

La mise en place du dispositif de sauvegarde et de partage des excédents alimentaires.

Après-midi (13 h 30 – 17 h 30) : atelier participatif

Répondre à des problématiques concrètes soulevées lors du groupe de travail.

Permettre à chacun de s'exprimer sur sa pratique et ses observations avec son public, sur les solutions apportées...

Construire tous ensemble des actions concrètes adaptées aux établissements et aux besoins.

Initier des actions collectives.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie vise à favoriser la participation et à permettre aux participants d'identifier les points forts / points faibles et ce qu'ils doivent améliorer dans l'activité quotidienne en vue de la réduction du gaspillage alimentaire :

- Alternance d'exposés et de questions-réponses et d'échanges, basés sur des outils numériques (diaporama).
- Participation des stagiaires : débat sur l'opportunité d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, expériences, mises en situation.
- Participation à un atelier de travail participatif : Comment s'organiser et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos restaurants collectifs et comment faire découvrir la voie du bon sens ?

ÉVALUATION

- L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Venir avec des exemples de diagnostic, de questionnaires, de supports visuels utilisés dans la lutte contre le gaspillage



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 6 / Max. 15



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

09/11/23 (NANCY)

16/11/23 (STRASBOURG)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Jean-Pol PREVOT

(J2P Conseil et coaching – CFPPA de la Meuse) : Ancien Inspecteur du service « Sécurité sanitaire de l'alimentation – Concurrence, consommation et répression des fraudes » de la DDCSPP* de la Meuse.

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

250€/stagiaire

Sécurité !

Gestes et Posture (éco gestes et ergonomie pour l'entretien des locaux)

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Apprendre les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les gestes de manipulation et d'entretien des locaux.
- > Appliquer les principes d'économie d'effort.
- > Former les salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- > Faire acquérir aux salariés des connaissances leur permettant de participer efficacement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

CONTENU

Le comportement physique au quotidien / L'ergomotricité / Les troubles musculosquelettiques (TMS/conséquences des gestes et postures) / Les attitudes et les postures, les techniques gestuelles en situation

Durée : 1H30

- Objectifs du programme
- Échanges avec les stagiaires : la prévention ds l'entreprise
- Éléments statistiques (nationaux et de l'entreprise)

Capacité n°1

- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie.
- Préparation de la seconde séance

Capacité n°2

Durée : 1 H30

- Objectifs de l'enseignement pratique
- Principes de bases de l'utilisation de la mécanique humaine (principes de sécurité physique et d'économie d'effort)
- Application sur différents objets usuels (métier)

Capacité n°4

Durée : 1 H30

- L'homme et son poste de travail : les déterminants
- Description – échanges
- Application

Capacité n°3 et 5

Capacité n°4

Durée : 1 H30

- L'homme et le poste de travail
- Études de cas sur le terrain

Capacité n°3 et 5

Durée : 1 H

- Les améliorations : propositions – échanges
- Débriefing oral avec 1 (ou plus) responsable
- Évaluation de la formation par les stagiaires

Capacité n°5 et 6

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéo – films – exercices sur le lieu de travail avec le matériel usuel

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'entretien



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 12



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

Sur demande et sur devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur certifié

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

Sur devis

Habilitation électrique du personnel non électricien – BS BE Manoeuvre

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Être capable :

- > De connaître les risques d'accident lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension.
- > De mettre en application les règles de la norme NFC18-510.
- > De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement.

CONTENU

- Réglementation : Normes en vigueur / Nouveaux décrets / Responsabilité des acteurs / Le savoir-faire en rapport avec le niveau d'habilitation
- Notions de prévention : Les dangers de l'électricité / Les accidents / Le courant électrique et le corps humain / Les moyens de protection
- Notions élémentaires d'électricité : Les fondamentaux de l'électricité / L'appareillage électrique / Les zones d'intervention / Les domaines de tensions / Les manœuvres et consignations / Le remplacement d'appareillage
- Premiers secours : Matériel spécifique / Secourir un électrisé / Incendie d'origine électrique
- Contrôle des connaissances : Théorique et pratique selon NFC18-510

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateur issu de la filière électrique
- Moyens audiovisuels
- Support pédagogique remis à l'apprenant
- Matériel de sécurité et de démonstration
- Platines de simulation pour câblage et manœuvres

ÉVALUATION

- Un avis d'habilitation sera transmis à l'employeur.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans des locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.

Personnel effectuant des remplacements hors tension (interrupteur, ampoule, prise, convecteur...)



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Bonne connaissance technique de l'électricité du bâtiment.



CONSIGNES

Se munir des équipements de protection individuelle pour effectuer les travaux pratiques du stage



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

10/05/23 & 24/05/23 (NANCY)

+ sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur certifié habilitation électrique

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

380€/stagiaire

Habilitation électrique - Recyclage BS BE Manoeuvres

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Être capable :

- > De connaître les risques d'accident lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension.
- > De mettre en application les règles de la norme NFC18-510.
- > De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement.

CONTENU

- Réglementation : Normes en vigueur / Nouveaux décrets / Responsabilité des acteurs / Le savoir-faire en rapport avec le niveau d'habilitation
- Notions de prévention : Les dangers de l'électricité / Les accidents / Le courant électrique et le corps humain / Les moyens de protection
- Notions élémentaires d'électricité : Les fondamentaux de l'électricité / L'appareillage électrique / Les zones d'intervention / Les domaines de tensions / Les manœuvres et consignations / Le remplacement d'appareillage
- Premiers secours : Matériel spécifique / Secourir un électrisé / Incendie d'origine électrique
- Contrôle des connaissances : Théorique et pratique selon NFC18-510

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateur issu de la filière électrique
- Moyens audiovisuels
- Support pédagogique remis à l'apprenant
- Matériel de sécurité et de démonstration
- Platines de simulation pour câblage et manœuvres

ÉVALUATION

- L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.
- Une attestation de formation individuelle sera délivrée sur l'observation des aptitudes et des comportements des participants.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans des locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.

Personnel effectuant des remplacements hors tension (interrupteur, ampoule, prise, convecteur...)



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Posséder une habilitation de moins de 3 ans selon NF C 18-510



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 3 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

14/06/23 (NANCY)

+ autres dates sur demandes et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur certifié habilitation électrique

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

200€/stagiaire

MAC SST (Maintenance et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail)

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Maintien de la capacité d'intervention du SST
- > Actualisation de la formation

CONTENU

- Rappel du cadre juridique
- Rappel de l'importance de la prévention
- Retour d'expérience des stagiaires depuis la formation initiale.
- Rappel du plan d'intervention avec participation des stagiaires.
- Mise en situation d'accident pour utilisation des gestes et techniques appropriés.
- Échanges sur les risques spécifiques à l'établissement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateur certifié INRS
- Méthode démonstrative et participative
- Matériel pédagogique (mannequins, défibrillateur...) Vidéo, supports INRS
- Formation en face à face présentiel

ÉVALUATION

- Épreuves certificatives en fin de session, selon référentiel INRS.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout Public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Titulaire d'un certificat SST de moins de 24 mois



CONSIGNES

Tenue vestimentaire permettant les mouvements pour les parties pratiques



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

19/04/23 (NANCY)

+ autres dates sur demandes et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur certifié SST

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

180€/stagiaire

SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

> Pouvoir intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et dans le respect des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

CONTENU

- Définir le cadre juridique de son intervention.
- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'établissement.
- Repérer les situations dangereuses au sein de l'établissement, les supprimer ou les réduire ou y contribuer.
- Connaître le plan d'organisation de la prévention de l'établissement et savoir informer les personnes désignées.
- Mettre en œuvre les mesures de protection.
- Transmettre un message d'alerte aux secours.
- Examiner la victime.
- Alerter ou faire alerter les secours.
- Mettre en œuvre les techniques préconisées selon la situation.
- Hiérarchiser les détresses vitales (saignement abondant, étouffement, inconscience...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formateur certifié INRS
Méthode démonstrative et participative
Matériel pédagogique (mannequins, défibrillateur...) Vidéo, supports INRS
Formation en face à face présentiel

ÉVALUATION

Épreuves certificatives en fin de session, selon référentiel INRS.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Tenue vestimentaire permettant les mouvements pour les parties pratiques



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE
2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

17/04/23 & 18/04/23 (NANCY)
07/07/23 & 11/07/23 (REIMS)
23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)
+ autres dates sur demandes et devis
HORAIRES
9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur certifié SST

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

350€/stagiaire

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique, au sein de son entreprise ou de son établissement.
- > Savoir observer et analyser une situation de travail en se référant sur le fonctionnement du corps humain afin de détecter les atteintes à la santé possible.
- > Participer activement à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement.

CONTENU

- Les risques et les AT/MP
- Les statistiques AT/MP
- Les 9 principes de la prévention
- Analyse anatomique et physiologique
- Les gestes et postures
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Observation et analyse des postes de travail
- Préparation de l'analyse des postes de travail
- Étude des gestes et postures des postes de travail concernés
- Identification des déterminants
- Analyse des déterminants
- Proposition d'amélioration
- Exercices pratiques, les principes de base d'économie d'effort
- Tests de certification selon référentiel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique des principes déterminants de l'activité physique, séquences audiovisuelles afin de transférer vers une étude de cas sur le terrain.
- Mise à disposition de supports pédagogiques pour réalisation des études.
- Réalisation d'une fiche de proposition d'amélioration, à destination du groupe de travail.
- Certification acteur PRAP IBC selon référentiel INRS Formation face à face présentiel dispensée par un formateur certifié INRS

ÉVALUATION

- L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

17/04/23 & 18/04/23 (NANCY)

23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

+ autres dates sur demandes et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

formateurs certifié

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

350€/stagiaire

Travaux en hauteur, port de harnais, utilisation ligne de vie

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Connaître la réglementation en vigueur concernant la protection contre les chutes de hauteur.
- > Analyser une situation à risque mettre en œuvre les moyens de protection adaptés
- > Mettre en place, régler, utiliser son harnais de manière optimale
- > Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur

CONTENU

Matin :

- Présentation & généralité : Quelques notions de physique / Prise de consciences des risques et de l'importance des bons réflexes Le document unique et le risque de chute / Les plans de prévention / Analyse du risque dans l'activité de l'entreprise
- Théorie : Textes réglementaires européens relatifs aux risques en hauteur Protection collective / Protection individuelle, le harnais / Le matériel, la vérification du matériel / La notice / Comment utiliser harnais pour une sécurité optimale / Les réflexes à adopter

Après-midi :

- Pratique : Mise en place, réglage du harnais / Utilisation du harnais / Mises en situation : mise en place et utilisation de dispositifs d'ancrage provisoires / Points d'ancrage / Ligne de vie horizontale / Ligne de vie verticale / Utilisation d'équipements de protection individuelle adaptés / Les spécificités de l'activité de l'entreprise et ses risques spécifiques
- Conclusion : Synthèse / Questions – réponses Evaluation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques de l'animateur
- Application pratique sur le terrain, analyse du risque
- Utilisation du matériel de l'entreprise

ÉVALUATION

Une attestation de formation individuelle sera délivrée sur l'observation des aptitudes et des comportements des participants.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant travailler en hauteur.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Chaque participant devra posséder des E.P.I. conformes et à jour des vérifications réglementaires.



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

21/04/23 (REIMS)

05/05/23 (NANCY)

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur, spécialiste de la prévention des risques professionnels

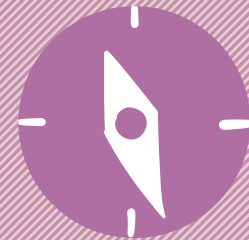
Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

280€/stagiaire

**Direction,
management,
administration,
comptabilité**



DISTANCIEL - CSE / CSSCT pour les entreprises de moins de 50 salariés - Formation réglementaire.



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- > Comprendre les missions et le fonctionnement du Comité Social Economique (CSE) "à prérogatives réduites" (entreprises de moins de 50 salariés) pour exercer efficacement votre mandat en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- > Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques
- > Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise en prenant en charge la Qualité de Vie au Travail (QVT) et les Risques Psychosociaux (RPS).

CONTENU

Introduction : Tour de table : présentation de chacun, objectifs et attentes de chaque participant / Présentation de la formation et des enjeux du CSE / Pourquoi le CSE ? / Autodiagnostic sur la santé au travail et le bien-être / Présentation des stagiaires, de leurs motivations et de leurs compétences pour être force de propositions au sein de la commission

Le CSE "à prérogatives réduites" et la SSCT : Définition / Quelles missions déléguées par le CSE ? / La composition : président, élus, invités, autres membres de droit extérieurs / Les réunions mensuelles avec l'employeur / Le registre des réclamations / Les entretiens avec l'employeur / Le nombre d'heures de délégation / Les moyens alloués / La formation SSCT / S'informer et communiquer / Réunions : questions / réponses (voire sur ordre du jour, délibérations et procès-verbal) / Des PV ou des comptes-rendus ? / La protection spéciale / Obligation de secret et de discrétion / Local du CSE et affichage / L'absence de personnalité civile

La prévention : Définition / Les enjeux, les acteurs / Le mécanisme d'apparition d'un dommage / Les principes généraux de prévention / Les valeurs et les bonnes pratiques en prévention / L'expertise générale des locaux

Les missions en santé / sécurité du CSE : L'alcool au travail - les stupéfiants - les addictions / Les transports / Le télétravail / Le harcèlement moral et/ou sexuel / Les agissements sexistes

Les règles générales SSCT : L'obligation de sécurité pour l'employeur / Son obligation de prévention / Prévention primaire, secondaire ou tertiaire ? / Son obligation de détection en particulier pour tout harcèlement / L'obligation d'enquête

L'étude des risques : L'étude de poste / Le risque électrique / Le bruit / Les ambiances thermiques / Les cancers professionnels / Nanomatériaux ou nanoparticules / L'éclairage des lieux de travail / La manutention manuelle des charges / Les produits dangereux / Les TMS / Les lombalgies / La pénibilité en tant que risque professionnel et le CPP (ex-CPPP Pénibilité) : les points pour quels avantages de droit ? / Les Risques Psychosociaux et les Troubles Psychosociaux

L'évaluation des risques professionnels : le document unique d'évaluation des risques

professionnels : L'obligation légale renouvelée et élargie, sa communication, sa numérisation, sa traçabilité / Gravité, fréquence, maîtrise / L'enquête accident / Le DUERP après la loi Santé au Travail / Les mises à jour obligatoires / Le plan de prévention et la co-activité / Les consultations obligatoires / Analyse du document unique de l'entreprise

Les experts pour leur expertise : Cas de recours

Accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles : Définitions / Statistiques et sinistralité / Les responsabilités / Les droits d'alerte et de retrait pour Danger Grave et Imminent / Notion de responsabilité civile et pénale : la faute inexcusable / La déclaration et la gestion des AT/MP / Les premiers secours / L'analyse de l'accident / L'arbre des causes / L'inaptitude : temporaire ou définitive ? Partielle ou globale ? / La recherche de reclassement

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif) : Cas pratique : analyse d'un poste de travail / Lutte efficace contre le mal-être au travail, sensibilisation à la QVT / La lutte efficace contre l'isolement au travail / Télétravail ou "travail hybride" ? / Quiz : harcèlements / Cas pratique : tentative de suicide en lien avec le travail, que faire ? / Etude de cas : identifier et évaluer les risques dans diverses situations / Atelier collaboratif : échanges à partir de cas concrets

Synthèse de la session : Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement / Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant / Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises / Bilan oral et évaluation à chaud

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Membres ou futurs membres du CSE de 50 salariés et moins.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 8



DURÉE

5 jours (35h)

DATES ET LIEUX

13/04/23 - 18/04/23 - 19/04/23 -
26/04/23 - 10/05/23

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h00



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

1560€/stagiaire

DISTANCIEL - CSE / CSSCT pour les entreprises de 50 à 299 salariés - Formation réglementaire.



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- > Comprendre les missions et le fonctionnement du Comité Social Economique (CSE) "à prérogatives réduites" (entreprises de 50 à 300 salariés) pour exercer efficacement votre mandat en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- > Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques
- > Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise en prenant en charge la Qualité de Vie au Travail (QVT) et les Risques Psychosociaux (RPS).

CONTENU

Introduction : Tour de table : présentation de chacun, objectifs et attentes de chaque participant / Présentation de la formation et des enjeux du CSE / Pourquoi le CSE ? / Autodiagnostic sur la santé au travail et le bien-être / Présentation des stagiaires, de leurs motivations et de leurs compétences pour être force de propositions au sein de l'instance

Le CSE "à prérogatives complètes" et, sans commission, la SSCT : Définition / Quelles missions pour le CSE ? / La composition : président, élus, invités, autres membres de droit extérieurs / Les réunions bimestrielles avec l'employeur / Le nombre d'heures de délégation / Les moyens alloués / Les formations SSCT et économique / S'informer et communiquer / Réunions : ordre du jour, informations, consultations, délibérations et procès-verbal / Les PV / La protection spéciale / Obligation de secret et de discrétion / Local du CSE et affichage / La personnalité civile et les budgets / Le budget de fonctionnement professionnel et économique

La prévention : Définition / Les enjeux, les acteurs / Le mécanisme d'apparition d'un dommage / Les principes généraux de prévention / Les valeurs et les bonnes pratiques en prévention / L'expertise générale des locaux

Les missions en santé / sécurité du CSE : Le droit d'alerte environnemental et sur la santé publique / L'alcool au travail - les stupéfiants - les addictions / Les déplacements professionnels, missions et transports / Le télétravail - le travail hybride / Le harcèlement moral et/ou sexuel / Les agissements sexistes

Les règles générales SSCT : L'obligation de sécurité pour l'employeur / Son obligation de prévention / Prévention primaire, secondaire ou tertiaire ? / Son obligation de détection en particulier pour tout harcèlement / L'obligation d'enquête L'étude des risques / L'étude de poste / Le risque électrique / Le bruit / Les ambiances thermiques / Les cancers professionnels / Nanomatériaux ou nanoparticules / L'éclairage des lieux de travail / La manutention manuelle des charges / Les produits dangereux / Les TMS / Les lombalgies / La pénibilité en tant que risque professionnel et le CPP (ex-CPPP Pénibilité) : les points pour quels avantages de droit ? / Les Risques Psychosociaux

L'évaluation des risques professionnels : le document unique d'évaluation des risques professionnels

: L'obligation légale renouvelée et élargie, sa communication, sa numérisation, sa traçabilité / Gravité, fréquence, maîtrise / L'enquête notamment sur accident du travail grave ou possiblement grave / Le DUERP après la loi Santé au Travail / Les mises à jour obligatoires / Le programme PAPRI Pact / Le plan de prévention et la co-activité / Les consultations obligatoires / Analyse du document unique de l'entreprise

Les experts pour leur expertise : Cas de recours

Accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles : Définitions / L'Accident de travail dit "de service" / Les trois catégories de maladies professionnelles / Le cas particulier du "Burn-Out" / Statistiques et sinistralité / Les responsabilités / Les droits d'alerte et de retrait pour Danger Grave et Imminent / Notion de responsabilité civile et pénale : la faute inexcusable / La déclaration et la gestion des AT/MP / Les premiers secours / L'analyse de l'accident / L'arbre des causes / L'inaptitude : temporaire ou définitive ? Partielle ou globale ? / La recherche de reclassement

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif) : Cas pratique : analyse d'un poste de travail / Lutte efficace contre le mal-être au travail, sensibilisation à la QVT / La lutte efficace contre l'isolement au travail / Télétravail ou "travail hybride" ? / Quiz : harcèlements / Cas pratique : tentative de suicide en lien avec le travail, que faire ? / Etude de cas : identifier et évaluer les risques dans diverses situations / Atelier collaboratif : échanges à partir de cas concrets

Synthèse de la session : Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement / Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant / Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises / Bilan oral et évaluation à chaud

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Membres ou futurs membres du CSE de 50 salariés et plus.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 8



DURÉE

5 jours (35h)

DATES ET LIEUX

sur demande et sur devis

HORAIRES

à définir



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

Sur devis

DISTANCIEL - Le (la) secrétaire du CSE

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- > Connaître les modalités de décision du CSE
- > Identifier l'étendue de vos responsabilités, droits et obligations.

CONTENU

Introduction : Présentation de chacun / Attentes et objectifs visés de chaque participant / Présentation de la formation

Généralités : La mise en place du bureau du CSE / Les rôles de président, du (de la) secrétaire et du trésorier en comité économique et social / Les règles de fonctionnement du règlement intérieur du CSE / La place du secrétaire et du secrétaire adjoint éventuel au sein du CSE et possiblement dans la

CSSCT éventuelle

Gestion des affaires courantes : La préparation des réunions et de l'ordre du jour / Les réunions avec le Président / L'archivage des PV, de la correspondance, des contrats / L'engagement des dépenses pour le compte du CSE : signature des chèques, plafond... / Les notions de responsabilité civile ou pénale

Utilisation des moyens mis à disposition du secrétaire : Le crédit d'heures : les règles pour un crédit moins personnel et moins mensuel / Le crédit d'heures de délégation : les règles pour un crédit moins personnel et moins mensuel / La "formation économique" / La formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail / La BDESE / La personnalité morale et ses conséquences / La liberté de déplacement et celle de circulation / Les frais du CSE / Le local et le matériel du CSE / La gestion des activités sociales et culturelles / Les enjeux de la prévention : accidents du travail, maladies professionnelles, harcèlements et risques psycho-sociaux / Les interventions des élus : enquêtes, inspections et droit d'alerte et de retrait pour Danger Grave et Imminent / Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes du CSE

Etablir l'ordre du jour des réunions : La préparation des réunions entre les élus : recueil des questions et choix des thèmes abordés / Les questions et réponses de l'ancienne pratique DP / Les priorités et la rédaction des sujets abordés / Le droit aux informations, consultations et leurs enjeux / Le recours aux experts / Que faire en cas de désaccord avec le Président ? / Rédiger ou faire rédiger les procès-verbaux des réunions du CSE

La rédaction du PV : La forme du PV / Que faire en cas de désaccord avec le Président concernant le contenu du PV ? / Les délais de rédaction : les règles / L'adoption et la diffusion du PV

Le contentieux : Le délit d'entrave / Les possibilités de redressement du CSE et les conséquences / Le tribunal et le rôle du juge

Travaux pratiques

Synthèse de la session

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC. feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.



INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Membres du CSE en charge du secrétariat.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 8



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

08/06/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

DISTANCIEL - Le (la) trésorier·ère du CSE

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- > Connaître les modalités de décision du CSE
- > Maîtriser la gestion des oeuvres sociales et du budget de fonctionnement
- > Connaître les règles concernant l'URSSAF
- > Réaliser les opérations courantes de gestion
- > Savoir présenter des comptes lisibles en application de la nouvelle réglementation.

CONTENU

Introduction : Présentation de chacun / Attentes et objectifs visés de chaque participant / Présentation de la formation

Généralités : La mise en place du bureau du CSE / Les rôles de président et du trésorier / Les règles de fonctionnement du règlement intérieur du CSE

Gestion des opérations courantes : L'origine des opérations : le vote du comité / Les outils de gestion : cahiers, tableaux et logiciels / La réalisation des opérations courantes / La double signature / L'utilisation du plan comptable

Principes concernant les oeuvres sociales : Les différentes ressources possibles / Les transferts entre budgets / Les principaux postes de dépenses prévus par le Code du Travail / La position de l'URSSAF / La tenue de comptes bancaires

Le budget de fonctionnement : La frontière avec les oeuvres sociales / Les dépenses autorisées et interdites / Le transfert entre fonctionnement et oeuvres sociales (CSE) / La prise en charge des frais d'expertise (CSE)

La tenue et la présentation des comptes selon la taille du CE : Les informations à transmettre aux membres du comité / Les informations à transmettre aux salariés / La fréquence de présentation des comptes / Les méthodes d'établissement de comptes lisibles

Le contentieux : Les possibilités de redressement du CSE et les conséquences / Le tribunal et le rôle du juge

Travaux pratiques

Synthèse de la session

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC. feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.



INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Membres du CSE en charge de la trésorerie.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 8



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

10/10/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

DISTANCIEL - Référent CSE - Prévention contre le harcèlement sexuel et le sexisme

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- > Définir les contours du sexisme et ses conséquences
- > Définir le cadre juridique et les obligations de chacun dans la lutte contre le harcèlement
- > Reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou moral au travail
- > Identifier les comportements à risques et les situations à risques
- > Identifier des problèmes liés au harcèlement pour anticiper, prévenir, réagir et lutter contre le harcèlement moral et sexuel
- > Agir face au harcèlement et appliquer les mesures adaptées.

CONTENU

Avant la formation : Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

Pendant la formation :

Introduction : Présentation de chacun / Attentes et objectifs visés de chaque participant / Présentation de la formation

Identifier le cadre juridique du harcèlement au travail : Les dernières évolutions (lois des 17 janvier 2002, 6 août 2012, 4 août 2014 et la loi n°2018-703 du 3 août 2018) renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dite loi SCHIAPPA / Comprendre les éléments constitutifs du harcèlement moral face au stress et à la pression professionnelle / Comprendre les clivages entre le code pénal et le code du travail / Les différentes obligations de l'employeur et du cadre responsable dérivées de l'obligation générale de sécurité / Notions de procédures pénales et civiles relatives au harcèlement / Le problème central de la charge de la preuve selon le droit appliqué et la délicate distribution des rôles de chacun en la matière / Les obligations de prévention et de détection / Le rôle et les actions possibles des instances représentatives du personnel, de l'inspecteur du travail et du médecin du travail / Protections des témoins et des victimes / Le droit d'alerte et de retrait / Les sanctions possibles pénales et civiles pour le harceleur et pour l'entreprise / L'action possible devant le TASS : la faute inexcusable de l'employeur / Etat de la dernière jurisprudence et implication des directives européennes

Contribuer à mettre en place une politique de prévention du harcèlement en entreprise : Repérer les situations à risques et savoir distinguer ce qui relève de la pratique managériale, du harcèlement / Clarifier et déterminer les différentes formes de harcèlement / La prévention des agissements sexistes, en adéquation avec les dispositions de la loi Travail / Profil des victimes / Les types d'harceleurs - Les techniques du harceleur / Les défenses du harceleur / La délicate situation de la coactivité et des risques en découlant

Agir concrètement en cas de harcèlement : Mener un entretien avec la victime et avec les témoins / Conduire un entretien avec le harceleur réel ou imaginaire / La procédure de médiation : techniques et pratiques / Propositions de méthodes et techniques d'entretien et de plans d'action / Raisonnements partagés sur le traitement des conflits / Savoir communiquer pour expliquer les enjeux / Déterminer un processus qualité post-harcèlement

Trouver et permettre des solutions contre le harcèlement : Réaliser des actions sur le terrain, mettre en place une politique de prévention et améliorer la maîtrise managériale / Axer l'information et la communication interne / Modifier le règlement intérieur ou élaborer une charte / Recourir aux possibilités de formation dans le plan CSE / Améliorer le programme annuel de prévention des risques / Les sanctions disciplinaires / Mettre en place un plan d'action et des pistes de réflexion

Synthèse de la session

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC. feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.



Distanciel

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres dirigeants, DRH, RRH, cadres, chefs de services (du côté employeur) ou membres du CSE, l'ensemble des représentants et référents harcèlement (du côté salarié).



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 8



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

21/11/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

DISTANCIEL - RGPD et Cybersécurité



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- > Décrire la vision globale des obligations du RGPD dans la protection des données
- > Intégrer de la sécurité au sein d'une organisation (normes, guide, politique...)
- > Utiliser des connaissances pour débiter l'auto-évaluation de la sécurité
- > Réagir en cas de piratage, de vol de données, de compromission.

CONTENU

- **Rappel** : Les fondamentaux du RGPD dans le contexte SSI (Sécurité du Système d'Information) et la gestion de risques
- **Identification des risques liés aux données personnelles dans le système d'information** : Informations / Références / Documents nécessaires
- **Etablir la check-list de sécurité de son système d'information avec les outils du CIGREF**
- **Audit de la CNIL** : Connaître le système d'information pour répondre à l'audit / Documenter le système d'information pour répondre à l'audit
- **Comment réagir en cas de piratage, de vol de données ou de compromission ?**
- **Sensibiliser et former ses utilisateurs en s'appuyant sur les documents de l'ANSSI**
- **Exercices de compréhension**
- **Présentation d'outils** : D'évaluation et de référencement de la gestion des risques de l'entreprise / D'évaluation Open Source des vulnérabilités de l'architecture Windows de l'entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC. feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne responsable de la sensibilisation du personnel dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données Personnelles (RGPD).



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 8



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

21/06/23

22/11/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

DISTANCIEL - RGPD - Sensibilisation



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

> Décrire les principes fondamentaux de la nouvelle loi "Informatique et Libertés 2018 (RGPD)".

CONTENU

Cadre juridique : La loi "Informatique et Libertés 2018", un cadre européen / Comprendre le principe "privacy by design" / Comprendre le principe "privacy by default" / Le DPO (Délégué à la protection des données) / La législation / Cadre juridique / Consentement

Techniques : Elaboration du projet de sécurisation des données à caractère personnel / Approche de la sécurité de l'information par le risque / Sécuriser les données personnelles / Organiser les processus internes à l'entreprise / Traçabilité - un concept méconnu

Management : Gestion de la communication / Gestion de crises / Conformité / compliance des organisations / Réalisation d'un référentiel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

ÉVALUATION

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- En fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une attestation délivrée par l'ISFEC. feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant se sensibiliser à la RGPD.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 8



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

14/06/23

10/10/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

Prévention de l'agression et de la violence dans l'accueil physique et téléphonique

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Mieux comprendre les mécanismes d'agressivité et de violence.
- > Anticiper les situations conflictuelles.
- > Adapter le bon comportement pour désamorcer le conflit.
- > Développer un bon self-control face à un client/usager difficile.
- > Sortir positivement d'une situation délicate.

CONTENU

JOUR 1

1/ Comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence : 3.5H

- Appréhender les caractéristiques du désaccord, conflit, agressivité et violence
- Comprendre les mécanismes d'escalades,
- Identifier les messages négatifs du corps, des attitudes et des regards pour anticiper les situations,
- Typologie des clients difficiles : sentiment d'injustice, incompréhension, mauvaise foi...
- Identifier les facteurs déclenchants potentiels liés à l'espace accueil,
- Clarifier sa posture : image de soi et image de l'administration que l'on représente.

Mise en pratique : Analyse de la situation actuelle – Spécificités des accueils difficiles – Reconnaître les déclencheurs de réactions inappropriées pour l'accueillant et le client/usager au travers de cas sensibles proposés.

2/ Le savoir-être de l'agent accueillant : 3.5 H

- Les règles d'un accueil réussi : points clés et facteurs de réussites,
- L'attitude à mettre en œuvre,
- L'impact d'une bonne communication,
- Identifier les besoins et attentes spécifiques du client/usager,
- Analyser les motifs d'insatisfactions.

Mise en pratique : Traitement de situations délicates (réclamation, objection, faire passer un message délicat, calmer, canaliser un bavard, rassurer ...)



JOUR 2

3/ Devenir plus Fort : prendre du recul et gérer son stress et ses émotions : 3.5 H

- Activer ses ressources antistress pour appréhender sereinement les situations difficiles,
- Mettre en œuvre la bonne distance de sécurité par rapport au client/usager,
- Avoir la position du leadership pour désamorcer les tensions par rapport au client/usager,
- Identifier et analyser les situations agressives et violentes qui déstabilisent l'accueillant,
- Changer de regard sur les situations déstabilisantes.

Mise en pratique : Mise en place d'outils de gestion du stress – Mises en situation pour se créer un espace sécurisant – Analyse de ses différentes situations déstabilisantes et décoder les attitudes et les messages qui conduisent de l'incompréhension aux tensions et devenir proactif(ve).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Enseignement théorique et pédagogie participative avec exercices et études de cas dirigés pour permettre une étude concrète et pratique des points étudiés.

Adaptation du cours à la problématique des stagiaires.

Les méthodes pédagogiques :

- Déductives et Actives.
- Les techniques d'animation :
- Exposé théorique/ Quizz/ Cas pratiques/ Etudes de cas/Mises en situation.
- Les moyens techniques :
- Support papier remis à chaque stagiaire, diaporama et vidéo.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des établissements assurant l'activité en lien avec l'accueil du public.



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4/ Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

6/06/23 & 7/06/23 (NANCY)

16/11/23 & 17/11/23 (STRASBOURG)

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

GRETKE Brigitte

Diplômée en Biologie Appliquée.

Consultante en management et en communication,



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

500€/stagiaire

Bâtir son projet d'établissement

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Comprendre les enjeux du projet d'établissement.
- > Acquérir la méthodologie d'élaboration du projet d'établissement.

CONTENU

- L'importance d'un cadre de référence connu, compris et partagé.
- Relations entre projet d'établissement et les 4 canaux du management.
- Obstacles à franchir et leviers à activer.
- Méthodologie : les étapes pour élaborer le projet d'établissement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices, études de cas et mises en situation.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES

sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

MANGEL Jacques

Titulaire d'un DESS en Ressources Humaines (IAE Strasbourg) et avec un parcours de DRH au sein de grands groupes

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

Sur devis

Aide à la rédaction du DUER

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

> Établir le DUER dans l'établissement et le faire vivre.

CONTENU

- Le DUER (quoi, quand, comment)
- Les statistiques AT/MP
- Définition du risque, du Danger et de la Situation Dangereuse • Le Processus d'Apparition du Dommage
- Les 3 méthodes d'analyse du risque
- Travail prescrit et travail réel
- Les 9 principes de la prévention
- Analyse anatomique et physiologique
- Analyse d'un poste de travail
- Évaluation des risques pour intégration dans le DUER
- Mise en place de l'échelle d'évaluation
- Intégration d'un ou plusieurs postes de travail dans le DUER

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apport pédagogique basé sur les méthodes d'analyse du risque issu du programme PRAP.
- Mise à disposition de la trame de rédaction du DUER.
- Face à face pédagogique

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de direction, Responsables, Techniciens santé sécurité ou qualité, Ressources Humaines, Attachés de gestion, Chef d'Etablissement
Membres du personnel chargés du D.U.E. R



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Avoir suivi la formation PRAP est un plus



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 3 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

28/04/23 (REIMS)

15/06/23 (NANCY)

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

MORO Patrice

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

200€/stagiaire

Mener un entretien professionnel

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Comprendre l'intérêt de l'entretien
- > Connaître le cadre légal
- > Préparer et conduire un entretien
- > Accompagner le salarié dans son projet
- > Savoir établir l'état des lieux

CONTENU

- 1. En quoi consiste un entretien professionnel :** Identifier les besoins de formation / Assurer une progression salariale ou professionnelle / Assurer les acquis de compétences
- 2. Le cadre légal :** Modalités de la législation / Délais / Conséquence en cas de non-respect
- 3. Différencier entretiens annuels et professionnels :** Différence entre les 2 types d'entretien
- 4. La structure de l'entretien professionnel :** Les points obligatoires à aborder / Les supports d'entretien / Rassembler les informations nécessaires sur le salarié / Etat des lieux tous les 6 ans
- 5. Préparer et conduire ses entretiens professionnels :** Les étapes clés d'un entretien / Gérer les situations complexes
- 6. Mise en pratique :** Introduire le sujet / Mettre le collaborateur à l'aise / Questionner le salarié / Exprimer son avis sans prendre d'engagement / Conclure positivement
- 7. Assurer le suivi :** Communiquer avec le service RH / Apporter des réponses au collaborateur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Études de cas pratiques

ÉVALUATION

- Quiz de validation des acquis de connaissances

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout responsable ayant à mener un entretien professionnel



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

18/04/23 (EPINAL)

04/05/23 (NANCY)

20/06/23 (NANCY)

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Julie MALHERBE- Dirigeante CAP'MJ conseil et accompagnement Écoles et Entreprises

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

250€/stagiaire

Mener efficacement les entretiens professionnels

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Réussir les entretiens professionnels et leur suivi dans le respect de la législation
- > Connaître les méthodes et outils de l'entretien professionnel
- > Améliorer ses techniques de communication et adopter les bonnes postures
- > Impliquer l'ensemble des acteurs dans la démarche.
- > Piloter ce dispositif, savoir définir des plans d'actions pertinents et indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi.

CONTENU

L'ensemble du déroulement de la journée alterne apprentissage théorique et mise en pratique concrète à travers des exercices permettant de préparer la démarche qui sera mise en place dans votre établissement.

- Les différents entretiens :
 - L'entretien professionnel – Objectifs - Législation
 - L'entretien d'évaluation – Objectifs - Législation
- Préparation des entretiens :
 - Les outils de suivi du parcours professionnel du collaborateur
 - Du ressenti à l'évaluation
- Le parcours professionnel et le projet du collaborateur
- Accompagner le manager et le collaborateur
- Conduire un entretien professionnel
- Préparer un plan d'action et le suivi du projet du collaborateurcollaborateur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- méthode passive (exposé théorique sur la base d'un support de formation)
- méthode active alternant travaux de groupe, mise en situation et jeux de rôle

ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation via des quizz oraux et les exercices pratiques

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout responsable ayant à mener un entretien professionnel



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

Apporter la grille d'entretien professionnel de son établissement (s'il en dispose)



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 8



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

14/04/23 (METZ)

15/05/23 (REIMS)

20/06/23 (STRASBOURG)

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Marie SIEGLER – Consultante et formatrice (RH – communication – Gestion d'entreprise)

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

250€/stagiaire

DISTANCIEL : Agir face aux RPS (Risques PsychoSociaux)



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Identifier les Risques PsychoSociaux pour limiter leur apparition
- > Développer les bons réflexes lorsqu'ils sont identifiés

CONTENU

Mieux lire les RPS : Les différentes sortes de risques Psychosociaux / Les dispositions d'anticipations : Climat social, observatoire du stress / Les éléments juridiques : Comment les reconnaître?

Eviter les RPS : Etre vigilant à son positionnement, éviter d'être une source de risque ou un relai de la source / Développer les réflexes d'écoute / Favoriser les rituels de « bien-être au travail » / Comment lire les 1ers signes chez un collaborateur

Comment agir quand le risque est identifié ? : Comment intervenir en tant que manager / Les différents acteurs internes, externes : Leurs moyens d'action / Comment et qui alerter ? / Quand doivent-ils intervenir ? / Comment communiquer au sein de l'équipe

Conclusion : Synthèse de la formation / Questions - réponses / Evaluation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Techniques d'échanges basées sur les échanges d'expériences de chacun
- Technique d'étude et d'analyses des méthodes
- Mises en situations (reconstitution de réunion...)

ÉVALUATION

Quiz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques / Grille d'observation et de validation des réflexes

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

06/06/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur, coach en management des organisations

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

400€/stagiaire

DISTANCIEL : Se préparer à la retraite



Distanciel

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Mieux se connaître pour construire un projet qui me ressemble
- > Réussir sa fin de carrière
- > Se préparer au changement en fonction de son profil
- > Préparer son nouveau projet de vie

CONTENU

Les fondamentaux : Identifier nos repères socioculturels liés à l'âge / Identifier les cycles de l'âge / Reconnaître ses besoins fondamentaux en fonction des âges

Construire un projet qui me ressemble : Mieux connaître ses préférences cérébrales pour mieux choisir ses activités futures - approche HERMANN® / Découvrir son profil HBDI® / Déterminer ses zones de confort, ses ressources et ses compétences / Identifier ses zones d'effort et d'inconfort

Réussir sa fin de carrière : Agir sur son positionnement «senior» / Laisser s'exprimer son expérience de manière optimale / Formaliser et transmettre mon expérience

Se préparer au changement en fonction de son profil : Prendre du recul pour mieux se projeter / Identifier les changements liés à la retraite: Statut / Rythmes / Activités / Intégrer son environnement, et ses relations familiales et sociales / Prendre en compte les principales notions de santé: sommeil, activités physiques, activités intellectuelles / Déterminer sa relation au temps libre / Repérer les possibilités d'action qui me correspondent: loisir, bénévolat, association, mobilité, nouveaux projets professionnels...

Elaborer son « projet post professionnel » : Faire le profil de son projet / Se fixer des objectifs réalisables / Bâtir un projet en accord avec ses qualités et ses aspirations / Mettre en œuvre les étapes de conception de son projet Formaliser son projet de vie à court, moyen et long terme

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Pédagogie dynamique basée sur l'échange
- Techniques d'écoute et de questionnement

ÉVALUATION

Quiz d'évaluation des acquis

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en fin de carrière professionnelle



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 8 / Max. 8



DURÉE

2 jours (14h) + 1 h de préparation avec questionnaire en ligne

DATES ET LIEUX

28/06/23 & 29/06/23

+ autres dates sur demande et devis

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Formateur certifié spécialiste du développement personnel

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

550€/stagiaire

La gestion du temps et des priorités

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Interroger sa pratique en matière de gestion du temps et des priorités,
- > Élaborer un autodiagnostic de ses difficultés et de ses besoins,
- > Déterminer un ordre des priorités en tenant compte de ses objectifs, de ceux de sa structure et de son service,
- > Améliorer son organisation quotidienne.

CONTENU

JOUR 1

Réaliser un bilan de la gestion de son temps,
Identifier les enjeux liés à la gestion du temps,
Savoir se fixer des objectifs,
Identifier les mangeurs de productivité.

JOUR 2

Savoir identifier ses priorités et les priorités de sa structure ou de son service,
Planifier ses priorités et organiser son temps,
Interroger son organisation spatiale,
Se définir des actions à mettre en place pour la période d'intersession.

JOUR 3 (après 3 à 4 semaines d'intersession)

Retour d'expérience des participants,
Pourquoi et comment bien déléguer,
Savoir dire non à ce qui ne fait pas partie des priorités,
Résoudre les problèmes identifiés pour gagner du temps,
Construction un plan d'action afin de poursuivre la réflexion et continuer à améliorer son organisation quotidienne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Autodiagnostic de la gestion de son temps,
- Travaux individuels et collectifs (partage des expériences et du vécu des participants),
- Apports théoriques et méthodologiques.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 8 / Max. 12



DURÉE

3 jours (21h)

DATES ET LIEUX

1/06/23 - 2/06/23 & 23/06/23
(NANCY)

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Nathalie LEVY-LEQUART, Directrice
d'AXENCE Conseil - Consultante et
formatrice en ressources humaines

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

480€/stagiaire

Dynamiser sa pensée - Découvrir les cartes mentales

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Maîtriser une méthode pour capter, organiser et restituer l'information,
- > Structurer sa pensée autour d'un thème de travail,
- > Favoriser les collaborations et la créativité,
- > Utiliser un outil d'aide à la compréhension de la complexité,
- > S'approprier la méthode des cartes mentales.

CONTENU

Les cartes mentales : méthode puissante et ludique

Représentation mentale de l'information,
Bases scientifiques : le fonctionnement du cerveau,
Pensée linéaire et pensée globale,
Technique de réalisation.

S'approprier la méthode des cartes mentales

Mise en pratique des cartes mentales de façon individuelle et collective,
Définition de son style,
Mise en pratique de façon informatique : utilisation du logiciel X-Mind.

Domaines d'application (exercices collectifs et/ou individuels)

Mener une réflexion de façon dynamique : ex développement d'un nouveau projet,
Structurer un écrit ou un exposé oral,
Animer une réflexion en groupe,
Résolution de problème et prise de décision,quotidienne
Mémorisation, restitution de l'information.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices de créativité,
- Travaux individuels et collectifs (mise en pratique, création de cartes mentales...),
- Apports théoriques et méthodologiques,
- Mise en pratique sur un outil informatique,
- Ambiance de travail conviviale et créative.

ÉVALUATION

Exercices de création de cartes mentales en individuel et en collectif

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE

NEW!
Nouveauté



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 8 / Max. 12



DURÉE

3 jours (21h)

DATES ET LIEUX

2/05/23 - 3/05/23 & 15/05/23
(NANCY)

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Nathalie LEVY-LEQUART, Directrice
d'AXENCE Conseil - Consultante et
formatrice en ressources humaines

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

480€/stagiaire

Bureautique



Atelier informatique - Niveau intermédiaire, perfectionnement

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

> Initiation aux manipulations de base sur un ordinateur et périphériques : traitement de texte, Internet, tableur (Logiciels utilisés : WORD et EXCEL)

CONTENU

- Exercices pratiques Word :
mise en page de textes (paragraphe, styles)
composition de documents (formulaire, recueil)
insertion d'images, de lien hypertexte
publipostage
- Utilisation pratique de l'Internet
recherche de documentation
messagerie, pièce jointe, réception, envoi
- Exercices pratiques Excel :
agenda
recopier – incrémenter
adresse absolue et relative, formules
graphiques
tableau croisé dynamique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation.
- Tutoriels pour le traitement de texte et tableur.
- Utilisation ludique d'une messagerie
- Nombreuses situations pratiques.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel administratif



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les bases du traitement de texte ou word, de la messagerie internet, des tableurs Excel



CONSIGNES

Venir avec un ordinateur portable muni de Microsoft Office (surtout Word et Excel - version à partir de 2007)



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

17/04/23 & 18/04/23 (NANCY)
23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

GREGOIRE Guy
Formateur ISFEC Grand Est

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

300€/stagiaire

Atelier informatique – Initiation

OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

> Initiation aux manipulations de base sur un ordinateur et périphériques : Traitement de texte, Internet, Tableur. Logiciels utilisés : WORD et EXCEL

CONTENU

JOUR 1 :

WORD : créer un document, raccourcis clavier, mise en page, insérer une image, créer un tableau, enregistrer sous, imprimer.

INTERNET : mener des recherches efficaces, copier-coller des documents et/ou images, communiquer par messagerie.

JOUR 2 :

EXCEL : fonctions de base d'un tableur, créer un calendrier, créer une feuille de calcul, trier, utilisation de formules simples, faire des graphiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques à réaliser à partir des exemples présentés.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel administratif



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les bases du traitement de texte ou word, de la messagerie internet, des tableurs Excel



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 5 / Max. 10



DURÉE

2 jours (14h)

DATES ET LIEUX

17/04/23 & 18/04/23 (NANCY)
23/10/23 & 24/10/23 (NANCY)

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

GREGOIRE Guy
Formateur ISFEC Grand Est

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

300€/stagiaire

DISTANCIEL - Utilisation optimale du PACK OFFICE : Word, Excel, PowerPoint, Outlook & OneNote



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

> Adopter des automatismes professionnels pour optimiser son utilisation des logiciels du Pack Office et augmenter son efficience.

CONTENU

Word :

Mettre en page un document court (courrier, note...) sans problèmes ;
Optimiser la saisie et la mise en page d'un compte-rendu ou d'une synthèse

Excel :

Kit de survie pour saisir des chiffres et des lettres
Saisir des formules et protéger des cellules
Gérer une liste de données

PowerPoint :

Maquetter une présentation en quelques clics,
Illustrer une présentation

Outlook :

Utiliser les catégories et les actions rapides,
Suivre les missions importantes sous OneNote

Conclusions

Evaluation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport méthodologique et théorique
Exercices d'applications et Etudes de cas
Exercices de validation d'acquis sur plateforme

ÉVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant gagner du temps ou optimiser son utilisation du Pack Office



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 6



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

15/06/23

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Consultant Formateur Informatique et intervenant pédagogue certifié



Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

220€/stagiaire

DISTANCIEL - WORD : 7 heures chrono pour gagner du temps.



OBJECTIFS / COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- > Organiser la saisie, la collecte des données et optimiser les sauvegardes,
- > Créer et analyser des questionnaires, des graphiques, des schémas,
- > Finaliser la mise en page.

CONTENU

De la collecte des données à la mise en page de votre analyse, découvrez les astuces du Pack Office qui vous laisseront le temps de réfléchir, sans perdre de temps avec des brouilles.

Les 4 points essentiels:

- Organiser la collecte des informations pour ne rien oublier, et optimiser les sauvegardes
- Créer des questionnaires, enquêtes ou sondages, et trucs et astuces pour analyser les réponses
- Concevoir des graphiques ou des schémas
- Optimiser la saisie de votre mémoire ou de tout document long (l'indispensable à savoir pour gagner du temps]

Finaliser la mise en page :

- Régler les problèmes de numérotation,
- Les détails techniques...

Conclusions

Évaluation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport méthodologique et théorique en cours particulier

Exercices d'applications et Etudes de cas

Exercices de validation d'acquis sur plateforme

Pédagogie inversée (apprendre en situation)

ÉVALUATION

Quiz de validation des acquis.

INTRA
POSSIBLE
SUR DEMANDE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun



CONSIGNES

--



NOMBRE DE STAGIAIRES

Min. 4 / Max. 6



DURÉE

1 jour (7h)

DATES ET LIEUX

22/06/23

HORAIRES

9h à 12h30 / 13h30 à 17h



FORMATEUR

Consultant Formateur Informatique et intervenant pédagogue certifié

Date limite d'inscription

J-15

Coût de la formation

220€/stagiaire



Domaine de l'Asnée
11, rue de Laxou
54600 Villers-lès-Nancy

> Contact

Lorraine VIARD
T. 03 54 95 63 03

administration@isfec-grandest.fr

Bulletin d'inscription

L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement

Siret

Adresse

Code Postal

Commune

Personne référente

Fonction

Téléphone

Portable

E-Mail

FORMATION

Intitulé

Dates

Lieu

LE(S) SALARIÉ(S)

Nom

Prénom

Poste / Fonction

Nom

Prénom

Poste / Fonction

Nom

Prénom

Poste / Fonction

Nom

Prénom

Poste / Fonction

Nom

Prénom

Poste / Fonction

Nom

Prénom

Poste / Fonction

SOUHAITS DE FORMATIONS FUTURES



Informations utiles pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre ISFEC Grand Est et son Client dans le cadre d'une prestation de formation, et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de l'ISFEC Grand Est. Le co-contractant déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-3 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

DÉFINITIONS

Co-contractant /Client

Personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de l'ISFEC GE

Stagiaire

Personne issue du Client et participant à la formation commandée

Stages inter-établissements

Stages du catalogue réalisés dans les locaux de l'ISFEC Grand Est ou mis à disposition pour l'ISFEC Grand Est

Stage intra-établissement

Stage réalisé sur mesure pour le compte d'un établissement ou d'un groupe d'établissements

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations intra et interétablissements délivrées par l'ISFEC Grand Est contenues dans la présente convention.

CONTRACTUALISATION

Pour un stage inter-établissements

Toute inscription à une formation doit être demandée par écrit à l'aide du formulaire de demande d'inscription téléchargeable sur notre site dûment complété et signé par le co-contractant, ou via l'organisme financeur. L'inscription définitive ne prend effet qu'à réception de la convocation ou de la convention de formation professionnelle établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du code du travail adressée par l'ISFEC Grand Est au Client au plus tard 8 jours avant le début de la formation. Le cas échéant, la convention doit être retournée signée par le Client dans les plus brefs délais.

Une convocation indiquant le lieu et les horaires de la formation est adressée à chaque participant au plus tard dans les 5 jours ouvrés précédant le 1^{er} jour de la formation. Cette convocation conditionne la présence du stagiaire à la formation.

Pour un stage intra établissement

Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente. Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de l'ISFEC Grand Est pour les stages hors catalogue est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

CONFIDENTIALITÉ

L'ISFEC Grand Est s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le Client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

RESPONSABILITÉ

L'ISFEC Grand Est déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles. L'ISFEC Grand Est s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de l'ISFEC Grand Est ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de l'ISFEC Grand Est.

CONDITIONS D'ANNULATION/DÉDIT

ANNULATION PAR LE CLIENT

Pour un stage inter-établissements

Toute demande d'annulation peut être faite par le Client sans frais si cette annulation parvient par écrit à ISFEC Grand Est au moins 10 jours ouvrés avant le début de la session de formation. Pour toute annulation par le Client reçue moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, le montant de la formation restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire, même en l'absence de retour de la convention de formation. Il est rappelé que cette indemnité contractuelle de dédit n'est pas imputable sur les dépenses au titre de la formation professionnelle continue prévues à l'article L.6331-1 du code du travail. Toute formation commencée est due en totalité sauf cas de force majeure. Conformément à l'article L. 6353-7 du code du travail, si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont payées à l'organisme de formation à due proportion de leur valeur prévue au contrat. Si l'annulation résulte d'un problème de santé, le Client devra fournir un certificat médical.

Pour un stage intra-établissement

Pour toute annulation de la commande par le Client reçue avant les 10 jours ouvrés précédents le début de la formation, 50% du coût total restera exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Pour une annulation intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début de la session, 100% du montant sera exigible au titre d'indemnité forfaitaire.

ANNULATION PAR L'ISFEC GRAND EST

L'ISFEC Grand Est se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur...) sans dédommagement, ni pénalité versé au Client. Le Client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalité. Dans ce dernier cas, le Client sera remboursé des sommes déjà réglées. L'ISFEC Grand Est ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Tarifs

Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle de l'ISFEC Grand Est ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 et 261-7 du CGI. Pour les projets sur mesure, le Client recevra une proposition pédagogique et un devis. L'acceptation écrite du Client l'engagera alors et vaudra accord des parties sur le prix de vente. Pour les formations inter-établissements, les tarifs applicables sont tels qu'ils figurent sur nos documents d'information.

Règlement par l'établissement

L'ISFEC Grand Est émet une facture à l'issue de la formation. Le règlement s'effectue à réception de la facture et sans escompte.

Règlement par un organisme financeur

Opca, Fongecif, Formiris, etc. Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'organisme financeur dont il dépend, il lui appartient de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement lors de la contractualisation ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme financeur qu'il aura désigné.

Si l'organisme financeur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client. Si l'ISFEC Grand Est n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'organisme financeur à l'issue de la formation, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Règlement par un individu (financement personnel)

Passé le délai de rétractation légal de 7 jours (art. L. 6353.6 du code du travail), le particulier sera facturé de la totalité du montant de la formation, payable dès réception de la facture. Tout retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit le paiement d'intérêts de retard correspondant au taux d'intérêt légal en vigueur majoré de 10 points de pourcentage et d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L.441-6c et D. 441- Sc du code du commerce.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à l'ISFEC Grand Est en application et exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels dans le cadre desdites commandes. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par email ou par courrier adressé à l'ISFEC Grand Est.

COMMUNICATION

Le Client autorise expressément l'ISFEC Grand Est à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de ses documents administratifs.

LITIGE

Les droits et obligations des deux parties liées par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux de Paris.

ÉLECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par l'ISFEC Grand Est à son siège social, au :

15 rue des Ecrivains – 67 000 STRASBOURG.

Fait à Villers-Lès-Nancy
Le 27 novembre 2022

